

32^e ANNÉE

SEPTEMBRE 1938.

BULLETIN

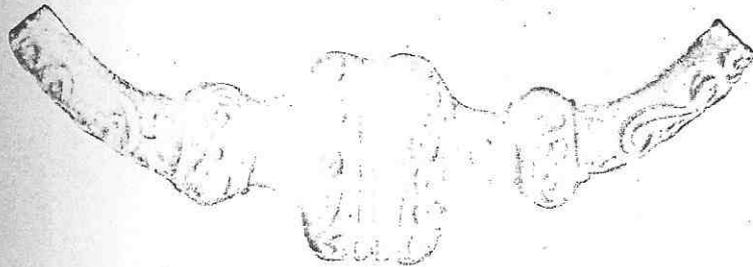
DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

PUBLIANT LES TRAVAUX
DE SES MEMBRES ET CORRESPONDANTS

INTÉRESSANT SPÉCIALEMENT LES RÉGIONS

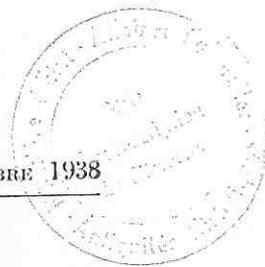
NORD — NORD-EST — EST
DE LA
FRANCE



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMERIE-LIBRAIRE-ÉDITEUR

2, Rue du Commerce, 57000 Reims



BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE
PRÉSIDENT-FONDATEUR. BOSTEAUX - PARIS
FONDÉE EN 1907
SIÈGE SOCIAL : REIMS, 21, AVENUE D'EPERNAY

SOMMAIRE :

Communications.	Carrelages de Céramistes Marnais, par G. Chenet.
Nécrologie.	L'Atelier céramique de Thuisy.
Nouveaux Membres.	Fouilles de M. Bry,
Cimetière Hallstattien de Hauviné, par M. Simonnet.	par M. J. Fromols (fin).
Cimetière Mérovingien de Selles, par R. Tassin.	Les Découvertes Régionales, par J. Fromols.

COMMUNICATIONS

Excursion Archéologique du 3 Juillet 1938

Ainsi qu'il avait été décidé lors de l'Assemblée générale du 22 mai, une excursion archéologique a eu lieu le 3 juillet 1938 au « Blanc-Mont », lieudit situé entre les communes de Saint-Etienne-à-Arnes et Somme-Py, sur la limite des départements de la Marne et des Ardennes.

Un nombre assez important de nos Membres se trouvaient au rendez-vous, qui avait été fixé au Monument géant élevé à la mémoire des Légions Américaines, qui domine tout le champ de bataille de Champagne.

A cette même place où le 15 décembre 1650, pendant la Fronde eut lieu la bataille dite de Rethel, les Gaulois du Marnien I inhumèrent leurs morts ainsi que sur la côte y faisant face, lieudit « La Tommelle », qui aboutit au village de Somme-Py. Sur cette même côte se trouve également une nécropole mérovingienne actuellement fouillée par notre collègue Peuchot.

A 18 heures, la plupart des excursionnistes venus parfois de très loin, songeant au retour, durent se séparer après avoir félicité notre Président M. Dupuis, qui avait organisé cette intéressante excursion.

NECROLOGIE

Notre Société vient de perdre l'un de ses Membres Fondateurs et Président d'Honneur, Monsieur Gustave Logeart, qui, durant 30 années, et sans compter de nombreux travaux, a joué dans la S. A. C. un rôle si important, comme Secrétaire pendant 14 ans, aux côtés du Fondateur Bosteaux-Paris et ensuite comme Président de 1921 à 1935.

Nous exprimons à sa famille les sincères condoléances du Conseil d'Administration et de tous les Membres de la Société, avec l'assurance que la mémoire de Gustave Logeart restera très vive pour tous ceux qui l'auront connu.

NOUVEAUX MEMBRES

Présentés par MM. Brisson, Dupuis, Hégly, Fromols et Bry

Depuis notre dernière réunion nous avons eu la grande satisfaction de recevoir 54 nouvelles demandes d'adhésion à notre Société. Nous les indiquons ci-dessous par ordre d'inscription :

- MM.
- Docteur VIRIOT, à Remiremont.
PUTHON, Président du Tribunal, à Remiremont.
SAINT ETIENNE, Instituteur, à Haillainville.
Docteur GERMAIN, à Bruyères.
PHILIPPE, Conservateur du Musée d'Epinal.
ROUBERT, Architecte, à Reims.
Docteur NICOLAS, à Greux.
Docteur RAUBER, à Vaucouleurs.
Docteur BRAHY, à Mirecourt.
BURG, Géomètre, à Ramecourt.
SCRIBOT-JOURNET, à Liry.
AGRIPPA-COUSIN, Conservateur du Musée de Bourbonne-les-Bains.
Docteur WAGNER, à Bar-le-Duc.
THIEBAULT, Maître-Imprimeur, à Romilly-sur-Seine.
FILLON-MENNERET, à Romilly-sur-Seine.
S. LIQUIER, à Romilly-sur-Seine.
H. LAMARRE, à Romilly-sur-Seine.
A. GERSON, à Romilly-sur-Seine.
Abbé ALBIZER, à Lerrain (Vosges).
F. BAILLARD, Président du Syndicat d'Initiative, à Reims.
P. PITOIS, Député de la Marne, à Reims.
Ch. VACHE, à Paris.
G. BLONDET, à Reims.
VAN DE WEERD, à Gand.
RAFICHARD, Directeur de l'Ecole Normale, Châlons-sur-Marne.
Docteur MAQUET, à Grandpré.
Monseigneur RIVIERE, Evêque de Monaco.
Docteur BOLNAT, Vétérinaire, à Villeneuve-sur-Yonne.
R. MOUILLEFARINE, à Champcharme.
Docteur WARSEE, à Reithel.
Docteur VALET, à Monthermé.
Docteur BOURGEOIS, à Fumay.
Docteur DOCTOBRE, à Virieux-Molhain.
Docteur HEGEDUS, à Renwez.
- MM.
- Ch. DAUCHY, à Charleville.
Docteur BRISSOT, Vétérinaire, à Mézières.
Docteur BEAUDOIN, à Charleville.
J. GRAFTIEAUX, Pharmacien Honoraire, à Charleville.
Docteur BERTHEMES, à Charleville.
P. GRAFTIEAUX, Notaire, à Maubert-Fontaine.
Docteur ALEXANDRE, à Margut.
H. GRAFTIEAUX, Pharmacien, à Charleville.
Docteur ABD-EL-NOUR, Président de l'A. C. A. C. A., à Bazeilles.
Docteur PONCELOT, à Douzy.
Docteur GUBERIN, au Chesne-Populeux.
Docteur DESORMEAUX, à Reims.
Docteur SUBERT, à Fère-Champenoise.
Madame de BRYAS, Marquise de Connantre, à Connantre.
J.-A. JEANNET, à Clérey (Aube).
BOUTILLIER, Pharmacien à Suippes (Marne).
Docteur RANTY, à Suippes (Marne).
Docteur DRAPKINE, à Mourmelon-le-Grand (Marne).
Docteur DEVAUX, à Rimogne (Ardennes).
Docteur GONTIER, à Signy-le-Petit (Ardennes).
Docteur LUC, à Givet (Ardennes).
CULLOT, Président du S. I. de Givet.
P. HUSSON, Ingénieur, à Mont-St-Martin (M.-et-M.).
DEMAIN, Pharmacien à Carignan (Ardennes).
SUSCILLON, à Tours-sur-Marne.
PETRE, à Dormans.
TANAZACQ, à Clichy.
MICHEL, à Maubert-Fontaine.
BEAUDET, Président du S. I. Civil, à Revin.
GAILLY DE TAURINES, à les-Princes.

Le GROUPE des TOMBES HALLSTATTIENNES de la MOTELLE

à HAUVINÉ (Ardennes)

Par L. SIMONNET.

Il se trouve à 2 km. 300 au Nord-Est d'Hauviné, sur la déclivité du coteau de « La Motelle » que traverse la route nationale Reims-Mazagran et dans la partie renseignée au nouveau plan cadastral (1) : S^{on} Y 1/B, lieudit « Verboyon », Parcelles N^{os} 97 et 99.

En 1923, quelques débris osseux et un tesson de vase trouvés en surface avaient éveillé mon attention, mais la nature du sol et du sous-sol très compacts rendait les recherches à la sonde presque impossibles, je croyais d'ailleurs que ces vestiges provenaient soit d'un foyer, soit d'un fond de cabane. J'y revins néanmoins très souvent, et comme un jour je remarquai, à la suite d'un profond labour, de nouveaux fragments d'os remontés par la charrue, j'eus la certitude d'être en présence d'une sépulture orientée dans le sens des fosses gauloises.

Les fouilles pratiquées dans la suite me donnaient les résultats suivants :

19 mai 1929. — Sépulture n° 1, profondeur 0,20. — Ossements bouleversés et brisés au cours des labours. Deux petits cailloux, pas de mobilier.

16 octobre 1929. — Sépulture n° 2. — Deux squelettes étaient superposés. Le plus près de la surface a été touché par la charrue à 0,25 de profondeur. Recueilli une partie d'un torques creux de 0,01 c. de diamètre portant sur la face extérieure six nervures longitudinales arrêtées à l'une des extrémités du collier par cinq traits circulaires incisés entre lesquels apparaît un trou de rivetage. Une très mince couche de terre légèrement brunâtre paraissait délimiter l'emplacement du corps.

Le squelette inférieur (2) était en place couché sur le dos les bras allongés le long du corps, la tête inclinée à droite. A chaque bras se trouvait un bracet d'une largeur de 0,03 c. en matière grisâtre très friable que je n'ai pu déterminer et dont

(1) L'ancien nom du lieudit était « La Motelle ».

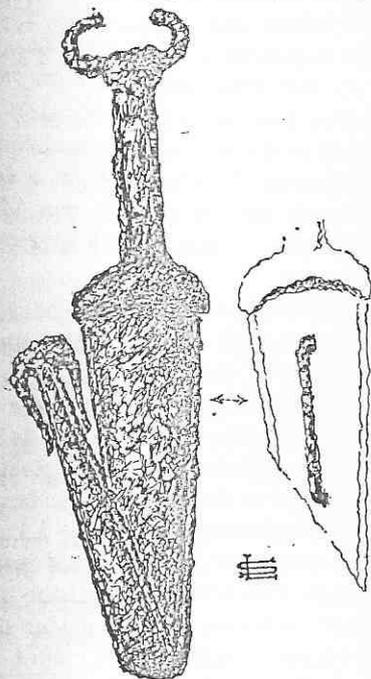
(2) Très probablement celui d'une femme.

je n'ai recueilli que des débris. Ces bracelets paraissent avoir comme forme beaucoup d'analogie avec ceux de la sépulture n° 7 décrits plus loin.

Près de la main droite, une petite perle d'ambre. L'inhumée reposait dans la terre jaunâtre et compacte du sous-sol.

20 octobre 1929. — Sépulture n° 3, profondeur 0,25. — Ossements atteints par la charrue, un vase noir dont il ne subsistait que quelques morceaux informes avait été déposé vers l'épaule droite. Pas d'autres traces de mobilier.

14 décembre 1930. — Sépulture n° 4, profondeur 0,25. — Le squelette appartenait probablement à une jeune personne, les ossements brisés étaient en partie en place sur toute la longueur ; quelques-uns touchés par la charrue, en général très mal conservés. Du crâne il ne restait que quelques débris de maxillaires. Entre les deux fémurs près du bassin, quelques morceaux de poterie ayant appartenu à deux vases différents,



(FIG. 1)

Une petite perle de corail se trouvait aussi vers l'épaule.

(1) Je possède un fond d'assiette provenant du cimetière du « Montant de la Griotte » — Saint-Clément — qui est orné extérieurement de trois cupules semblables disposées en triangle.

de confection assez grossière. L'un de ces morceaux, fond de petit vase ou d'assiette, porte une cupule de 0,01 c. de diamètre sur l'extérieur (1). Au poignet droit se trouvait un bracelet de bronze à tige très mince, de section convexe, avec trait longitudinal incisé sur chacun des bords. Les ossements du bras gauche avaient disparu. Au cou, un torques en bronze de 0,165 de diamètre, tige pleine à 4 nervures et donnant une section en forme de croisillon. La fermeture était assurée par un pointeau terminant l'une des extrémités de la tige et venant se loger dans un évidement ad hoc situé à l'autre extrémité.

28 décembre 1930. — Sépulture n° 5. — A 0,25 de profondeur, débris d'ossements et de vases touchés par la charrue. Pas d'autre mobilier. Dessous, à 0,80 de profondeur, deux squelettes juxtaposés. Celui de droite en position normale, avait à la portée de la main droite une courte épée avec antennes en fer (Voir fig. 1), fourreau également en fer se terminant par une bouterolle récurrente ; l'arme était ployée vers le milieu, ses dimensions sont les suivantes : longueur totale de l'arme dans son fourreau 0,38, dont 0,25 pour la lame. Toujours au même endroit, petit poignard avec fourreau en fer, poignée à « antennes » (1) ; la longueur totale est de 0,24, la plus grande largeur du fourreau : 0,03. L'extrémité de ce fourreau étant très délabrée, je n'ai pu me rendre compte de sa forme exacte.

Un os de mouton ou de chèvre se trouvait à gauche du crâne.

Le squelette de gauche avait la jambe droite légèrement croisée sur la jambe gauche de son voisin, son crâne n'était plus en connexion avec le reste, je l'ai trouvé dans l'angle droit du haut de la fosse et contre la paroi.

Entre les deux inhumés, à hauteur du bassin, se trouvait un fer de lance replié en forme de crochet. Il mesure avec la douille 0,43 c. de longueur, la plus grande largeur de la lame est de 0,035 mm. Cette lame ne porte pas d'arête médiane comme les lances du 2° âge du fer.

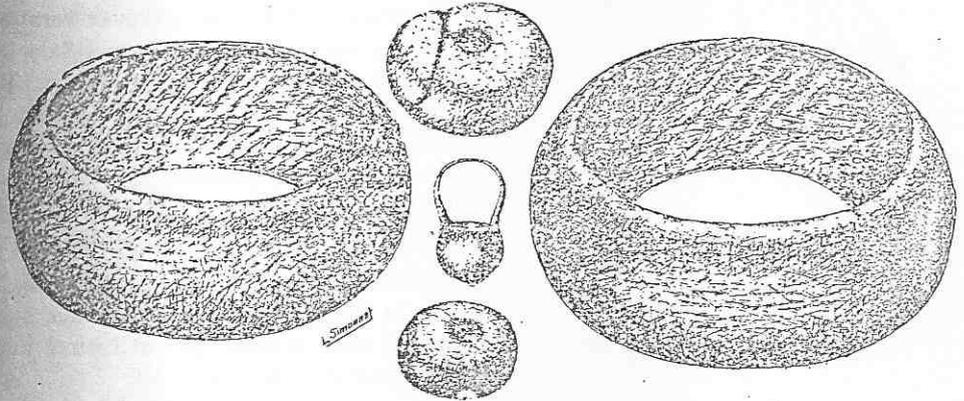
2 août 1931. — Sépulture n° 6, profondeur 0,60. — Tibia et péroné gauche croisés sur ceux de droite. A hauteur du genou droit, belle petite lame incurvée, en silex à patine blanche ; près de cette lame, plusieurs morceaux d'une sorte de résine noire (2). Le fémur gauche manque, ainsi que le reste du squelette.

16 août 1931. — Sépulture n° 7, profondeur 0,70. — Squelette de femme en position allongée, le bras droit replié sur le bassin ; au poignet droit, gros bracelet de lignite, au poignet gauche un bracelet semblable (Voir fig. 2), d'une largeur de 0,035, l'extérieur est convexe, l'intérieur porte des stries obliques faites avec un outil tranchant. Le crâne était incliné sur le côté gauche, vers le bas se trouvait une pendeloque en bronze

(1) Mais ce n'est pas très sûr, ce qui paraissait en tenir lieu n'était pas exactement en place, l'arme elle-même a été dégagée brisée, probablement ployée auparavant comme l'épée dans laquelle elle était enchevêtrée.

(2) Pareille matière a été trouvée dans un des vases d'une sépulture du cimetière gaulois du « Montant de la Griotte » — à Saint-Clément.

en forme de lobe creux surmonté d'une anse et ressemblant à un petit panier, avec de chaque côté et vers les extrémités de cette anse, un trou minuscule. Au-dessus de cette pendeloque et vers l'emplacement de l'oreille, une perle d'un brun foncé, en lignite ? puis une grosse perle d'ambre. Un éclat bien en place



(FIG. 2)

sur le corps de cette dernière avait dû y être rajusté avec un lien quelconque, les deux morceaux étaient entièrement recouverts d'une patine jaunâtre.

Les six premières sépultures étaient orientées face au levant. Le squelette de la dernière était étendu : tête S.-O., pieds N.-E.

Dans ces 7 sépultures qui contenaient 10 inhumés, je n'ai pas trouvé de traces de terre noire ou de cendres que l'on rencontre presque toujours dans les cimetières du 2^e âge du fer, dans la région du moins. J'ai eu aussi l'impression qu'aucun vase entier n'avait été déposé dans les fosses, les quelques tessons recueillis ne peuvent même pas donner un aperçu d'une forme approximative de l'un d'eux.

L'ensemble du mobilier exhumé : armes ployées, courte épée à antennes, fourreau avec bouterolle récurrente, pendeloque bronze et perles d'ambre et de corail, bracelets lignite, permettent de classer ce groupe au Hallstatt 2 b.

J'ai ramassé aussi en surface, après une forte pluie, un bracelet filiforme en bronze qui pourrait avoir appartenu à l'une des sépultures décrites, puis une partie de torques tors en bronze. Ce dernier doit être classé au Marnien I, mais les circonstances de la trouvaille ne permettent pas de le rattacher

avec certitude à une sépulture du groupe. Serait-ce un objet perdu ? (1).

L'ensemble était réparti sur un terrain d'une surface de huit ares.

Il existe probablement d'autres tombes, mais il serait imprudent de vouloir préjuger dès maintenant de l'importance de ce cimetière ; si le hasard permet que d'autres trouvailles aient lieu un jour, le résultat des fouilles sera publié.

CIMETIÈRE MÉROVINGIEN de SELLES (Marne)

Par R. TASSIN.

Le village de Selles, entre Pontfaverger et Saint-Masmes, a déjà livré de nombreux vestiges des époques Gallo-Romaine et Mérovingienne.

Dès 1851, M. l'Abbé Bosc, curé d'Heutrégiville, avait fouillé, au lieudit « La Priolée » 230 sépultures gallo-romaines et franques, qui, parmi un important mobilier, lui avaient donné 2 bronzes de Valérien et de Constance, et 2 monnaies d'argent de Charles-le-Chauve, frappées à Laon. Ce cimetière avait dû être utilisé pendant une longue période.

A 200 mètres de là, au lieudit « Au-dessus-de-l'Eglise », des cultivateurs ont mis au jour, le 15 janvier 1935, un sarcophage de pierre faisant partie d'un nouveau cimetière mérovingien que nous avons commencé à fouiller, M. Dupuis et moi.

Presque toutes les tombes que nous avons explorées ont été violées à une époque sans doute très reculée ; très souvent, nous avons relevé sur des os des traces d'oxyde de cuivre provenant de bijoux de bronze ; jamais nous n'avons pu recueillir de bracelets ou colliers.

Parmi les découvertes plus importantes, je dois signaler celle d'un second sarcophage, dont la partie supérieure se trouvait à 0 m. 40 de profondeur, orienté S.-O.-N.E. Ce sarcophage, en

(1) A 350 m. à l'Ouest du groupe existe un cimetière du Marnien I dont un certain nombre de fosses ont été explorées récemment.

Pierre calcaire, dite d'Hermonville, se compose de 4 parties : 2 dalles rectangulaires, de 1 m. 10 sur 0 m. 70, forment le couvercle ; elles sont convenablement taillées à leur partie inférieure et sur les côtés ; le dessus, au contraire, est très irrégulier.

Ces 2 dalles recouvraient une sorte d'auge de pierre, faite également en 2 parties : l'une longue de 1 m. 15, l'autre de 0 m. 75 à l'intérieur, placées bout à bout, pour former en plan, un trapèze isocèle ayant comme dimensions intérieures : Grande base (extrémité S.-O.) 0 m. 50. Petite base (N.-E.) 0 m. 35. Hauteur : 1 m. 15 + 0 m. 75. L'épaisseur moyenne des parois est de 7 cm., celle du fond 10 cm., la profondeur intérieure 30 cm.

La différence de largeur entre les 2 extrémités semble indiquer que ce sarcophage était destiné à une seule personne ; or, il contenait 2 corps opposés, dont l'un paraissait avoir été inhumé postérieurement, si l'on en juge par le bouleversement des os du 1^{er} squelette. Ce sarcophage contenait, à l'extrémité N.-E., près de la tête du squelette postérieurement inhumé, 2 cruches presque identiques, dont l'une à bec tréflé, une boucle en fer paraissant avoir été recouverte d'une mince feuille de bronze, et de facture assez soignée. Dans la partie S.-O., dont la dalle avait été déplacée, nous n'avons trouvé qu'une petite boucle de bronze, et cependant, des traces d'oxyde de cuivre sur le maxillaire inférieur et les vertèbres cervicales semblaient indiquer la présence de bijoux de bronze au moment de l'inhumation.

Ce sarcophage a été remis à M. le Maire de Selles.

Parmi les autres tombes fouillées se trouvaient 2 tombes orientées N.-O.-S.-E., renfermant, l'une une framée, l'autre un mobilier assez important ; entre autres un scramasaxe portant des traces de fourreau de bois sur la lame, et sur la soie des traces de poignée en bois avec décoration de clous en bronze.

Dans d'autres tombes, nous avons recueilli un vase à boire, quelques perles de verre bleu à côtes, et un petit bronze de Constance II.

Nous continuons l'exploration de ce cimetière et nous en publierons les résultats s'ils nous paraissent devoir être intéressants.

CARRELAGES de CÉRAMISTES MARNAIS

Par G. CHENET.

Dans le *Bulletin* de juin dernier notre très sympathique collègue J. Carlier a fait connaître la trouvaille, près de Château-Porcien, de carreaux vernissés d'un artisan marnais qui signait ses pavés **Lorans Davviler me fit** ou encore **Lorans me fit**.

Dans le fascicule n° 6 des *Annales de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont*, 1936, au cours d'une notice, *Vestiges gallo-romains dans le sol de Verdun*, je signalais également des restes d'autres âges que j'avais rencontrés lors d'explorations dans le sous-sol verdunois. A propos d'une trouvaille faite en 1922, au n° 4 de la rue de la Magdelaine, j'ajoutais en note, à la page 203 : « Dans cette même région, immeuble non numéroté, amas sur le bord d'une excavation de pavés émaillés, du XIV^e siècle probablement. En réunissant divers fragments j'ai pu reconstituer, entre autres, un sujet figuré : âne broutant sous tige à deux rosettes autour duquel court en cercle la légende **Lorans : me : fist**. Un charretier employé à cet endroit me dit avoir la veille emmené à la décharge du Rempart Saint-Paul un plein tombereau de ces carreaux arrachés ici à un pavage en place vers 0 m. 30 de profondeur. Mes recherches immédiates à cette décharge ont été vaines, camions et véhicules divers y amenant sans cesse une masses de décombres.

« Des pavés émaillés, portant la même légende de fabricant, mais avec décor différent, ont été découverts vers 1885 dans la forêt de Reims, à Saint-Imoges (Marne). Maxe-Werly a fait don de quelques-uns au Musée de Bar-le-Duc ».

En 1925, je crois, à la suite d'une correspondance au sujet de carreaux vernissés avec le baron de Baye, je lui adressai, sur sa demande, le calque de ce pavé Lorans en vue de publication, mais je suppose qu'aucune suite n'a été donnée à ce projet.

L'ATELIER CÉRAMIQUE

de

THUISY

(Marne)

DECOUVERT ET FOUILLE PAR M. BRY

Par J. FROMOLS.

(Suite du Bulletin de Juin 1938)

CONTENU DES FOURS I ET II

Pl. I, n° 1 (forme 1 de Thuisy). Assiette de petites dimensions (diam. 18 cm., haut. 27 m/m). Terre blanche gris claire à la surface.

La forme rappelle en beaucoup plus petit le type Loeschke 73 a de Haltern, dont le diam. est cependant de 33 cm.

Cette assiette n'existe au Mont-Beuvray que sous une forme moins nettement carénée (1) et de dimensions beaucoup plus grandes. Une assiette du même type provenant d'une tombe du début de l'ère augustéenne, trouvée à Wincheringen, près Trèves, a également des dimensions plus grandes (diamètre 28 cm.).

Elle manque complètement à Hofheim. Ritterling (2), qui constate cette absence, croit que le type Loeschke 73 a été remplacé dès l'époque de Tibère par la forme Ritterling 99.

Il a été trouvé des fonds d'assiettes grises avec estampille dans le four I. Ces morceaux qui portent souvent autour de l'estampille le cercle hachuré fait à la molette, peuvent provenir aussi bien de nos assiettes que d'assiettes grises du type Loeschke 72 Ba, la forme des fonds de ces deux types étant identique.

La présence d'une marque est la règle sur les assiettes 72 Ba, mais nous ignorons si on estampillait d'habitude notre type I.

(1) DÉCHELETTE, fouilles Mt Beuvray, pl. XXI, 3c et 4d.

(2) RITTERLING, Hofheim, p. 336.

Les estampilles qui ont peut-être été appliquées sur nos assiettes, sont les n^{os} 2 et 3 de notre planche VII.

Breuer (1), figure Pl. V, n^o 50, une assiette dont la forme est très voisine de la nôtre, mais la hauteur entre la carène et le bord est plus grande que dans notre forme 1.

Comme Ubbergen est un peu plus tardif que Haltern et Thuisy, on peut en conclure que le bord bas de notre forme 1 est caractéristique de l'époque d'Auguste et qu'au début du règne de Tibère, on en augmenta la hauteur, avant d'abandonner le type.

Pl. I, n^{os} 2, 3, 4, 5 (forme 1 de Thuisy), variétés de la forme 1 de Thuisy. La teinte de la surface va du gris clair au noir mat.

Pl. I, n^o 6 (forme 1 de Thuisy), autre variété de la forme 1 de Thuisy, mais de dimensions plus grandes. Teinte grise.

Pl. I, n^o 7 (forme 2 de Thuisy), assiette de teinte gris-claire. rappelle vaguement la forme Déchelette, pl. XXI, 4 cm, du Mont-Beuvray, ou de plus loin encore, la forme Breuer, Pl. X, fig. 46.

Forme de transition qui a eu sa vogue juste avant la disparition des assiettes « à lèvre tombante ».

Pl. I, n^o 8 (forme 3 de Thuisy), assiette à bord rétréci souligné de deux gorges internes, séparées par une nervure en relief. Les surfaces externe comme interne sont d'un noir mat, soyeux, les nervures et gorges extrêmement fines.

On croyait les assiettes à bord rétréci beaucoup plus tardives, de l'époque de Claude (le type 100 de Ritterling à Hofheim I). Mais elles ont été fabriquées depuis le règne d'Auguste. Comme toujours dans la chronologie de la céramique du 1^{er} siècle, les gorges et nervures sur le bord interne de la lèvre sont une preuve de la haute antiquité du type.

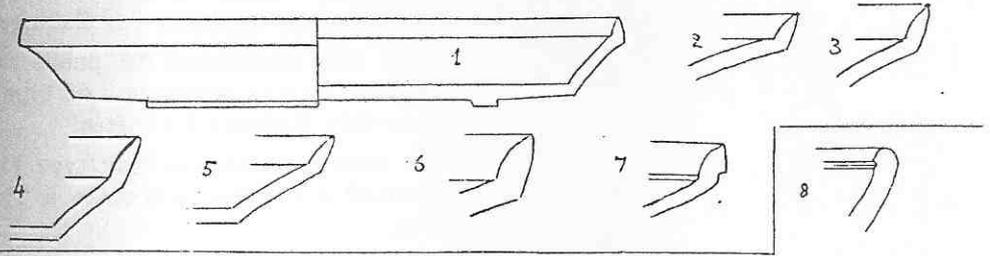
Dans la céramique belge leur disparition est antérieure d'une cinquantaine d'années à leur suppression sur les assiettes et bols en terre sigillée.

La forme 3 de Thuisy n'a été signalée ni au Mont-Beuvray, ni à Haltern. Elle existe à Ubbergen (pl. V, fig. 56, 58 et 59), mais y est déjà dépourvue de gorges à l'intérieur de la lèvre.

Pl. I, n^o 9 (forme 4 de Thuisy), assiette en terre cuite rouge-orangée, recouverte d'une engobe soigneusement polie au lissoir

(1) BREUER, Ubbergen, pl. V, fig. 50 et p. 28.

FOUR I



FOUR II

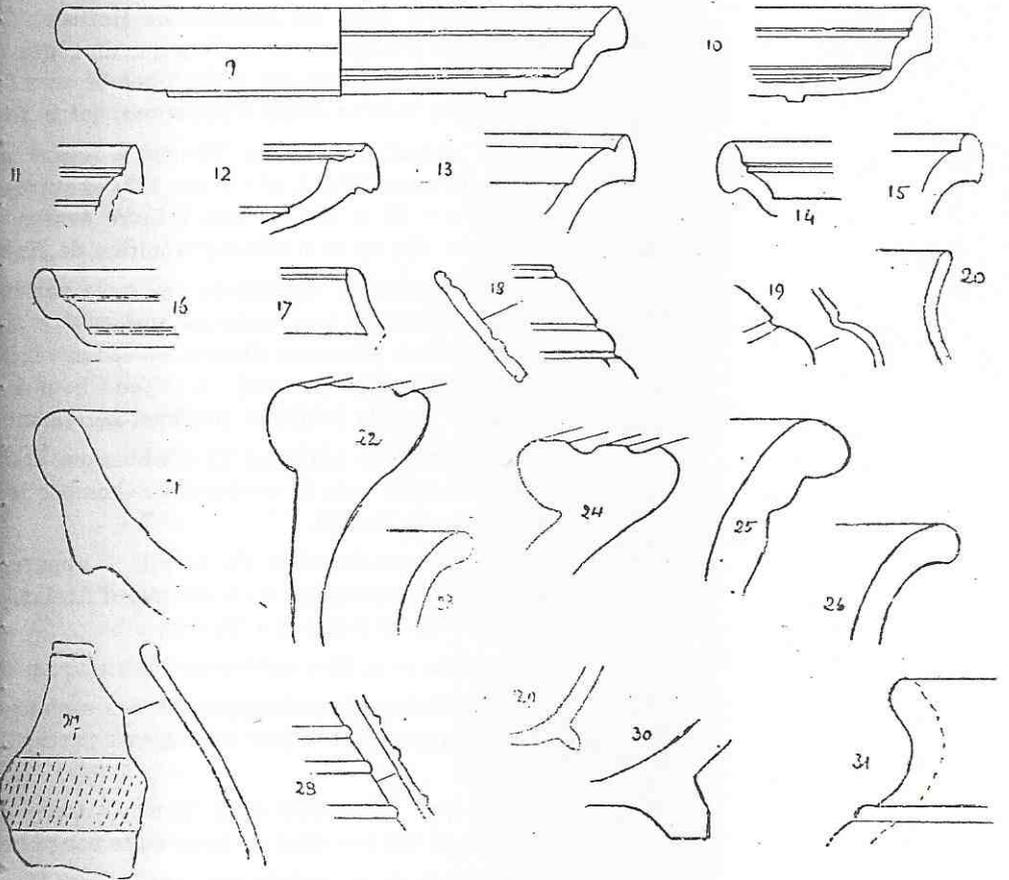


Planche I. — FOUR I, n^{os} 1 à 7
FOUR II, n^{os} 8 à 31

après un premier séchage. L'aspect ressemble à celui de la céramique arétine, mais la réaction de Zahn est positive (1).

C'est le type Dragendorff 19, publié avec plus de précision par Loeschke, sous la désignation de type 72 de Haltern, dans lequel Loeschke distingue 9 variétés.

Notre spécimen correspond au type 72/7, mais l'axe de la lèvre, vertical à Haltern, commence à Thuisy à pencher vers l'intérieur.

Breuer croit (2) que la lèvre ainsi « dressée », dont l'angle ressemble à celui des assiettes de Hofheim (3), est postérieure à l'époque d'Auguste et ne date que du règne de Tibère. Mais les assiettes de Hofheim ont le fond bombé vers l'intérieur alors que les nôtres, comme celles d'Ubbergen, ont le fond plan.

Le même four II, de Thuisy, a fourni des assiettes 72 à lèvre dressée (Pl. I, n^{os} 9 et 11), d'autres à lèvre verticale (Pl. I, n^{os} 10 et 14) et une à lèvre évasée, nullement dressée (Pl. I, n^o 16) de la meilleure tradition de Haltern.

La fabrication simultanée des trois variétés de lèvres, nous oblige d'éliminer leur angle comme critère de la date de fabrication. Nous n'aurons désormais comme critère chronologique que le fond plan (ancien) et le fond bombé (plus récent), qui apparaît pour la première fois bien nettement à Hofheim.

Le fond des assiettes 72 d'Ubbergen étant encore plan, on peut conclure que la coutume de bomber les fonds n'est pas antérieure à l'an 30.

La marque de potier Pl. VII, n^o 7, apparemment une contrefaçon de l'estampille d'un esclave d'Ateius, se trouve sur les assiettes de la forme 4 à Thuisy.

Elle ne peut être antérieure à l'an 15 ou même 20.

Les limites chronologiques de nos assiettes de la forme 4 de Thuisy apparaissent par conséquent particulièrement nettes et étroites.

Pl. I, n^o 10 (forme 4 de Thuisy), terre cuite jaune mastic contenant des parcelles de terre cuite rouge broyée finement.

Variété de la précédente, mais lèvre bien verticale, moins « dressée ».

(1) Réaction de ZAHN : voir Wiegand-Schrader, Priene, p. 441.

(2) BREUER, Ubbergen, p. 23 et pl. V, n^o 2.

(3) RITTERLING, Hofheim, pl. 36, n^o 97 Ab.

Pl. I, n° 11 (forme 4 de Thuisy), terre cuite jaune mastic, engobe noire mate, très soyeuse, variété de la forme 4, lèvre ici très dressée.

Pl. I, n° 12, (forme 5 de Thuisy), terre cuite jaune mastic, engobe gris-fer externe et interne, variété du type Loeschke 72/3a dont elle se distingue par la présence de 3 nervures sur le côté externe.

Pl. I, n° 13 (forme 4 de Thuisy), terre cuite jaune contenant des parcelles de terre cuite rouge pilée. Variété du type Loeschke 72/1.

Pl. I, n° 14 (forme 4 de Thuisy), terre cuite rouge. Variété du type Loeschke 72/7.

Pl. I, n° 15 (forme 6 de Thuisy), terre cuite gris-clair, variété plus fruste du type Loeschke 72/7.

Se range entre les n°s 2, 3, 5 (augusto-tibériens) et le 4 et 6 de la Pl. V de Breuer, Ubbergen.

Pl. I, n° 16 (forme 4 de Thuisy), terre cuite rouge, autre variété du type Loeschke 72/7, avec une gorge en plus, près du fond.

Pl. I, n° 17 (forme 7 de Thuisy), bord de tasse Dragendorff 28 de la variété Loeschke 80 b, terre cuite blanche recouverte d'une engobe noire soyeuse.

Pl. I, n° 18 (forme 8 de Thuisy), débris de la petite olla ovoïde classique de la céramique belge du début du premier siècle, appelée « Schlauchurne » par les archéologues allemands (1). La forme est ici celle du type 86/5 de Loeschke, mais au lieu des chevrons rapportés à la barbotine, notre vase est cerclé de trois nervures en relief. Un vase identique, provenant de la nécropole augustéenne de Coblenz-Neuendorf, figure dans les *Bonner Jahrbuecher* (2).

Ce type n'existe plus à Hofheim, l'olla à mesure de se rapprocher du milieu du premier siècle devient plus sphérique et son pied plus grêle.

Pl. I, n° 19 (forme 8 de Thuisy), provient d'un vase analogue au précédent, mais dont le col est plus rétréci.

Pl. I, n° 20 (forme 9 de Thuisy), autre tesson de petite olla

(1) G. CHENET, Bull. Soc. Arch. Champ. 1928, n° 1, p. 17.

(2) BONNER JAHRBUECHER 107, p. 73.

ovoïde, mais col sans rebord, du type Loeschke fig. 32/8 (Haltern, V).

Pl. I, n° 21 (forme 10 de Thuisy), mortarium à bord vertical du type Loeschke 59, correspond à la variété figurée Haltern V, p. 243, n°s 6 ou 9.

Un excellent résumé de nos connaissances actuelles de la chronologie de ces broyeurs a été donné récemment par Breuer :

« Le broyeur à bord vertical est antérieur au mortarium à bord horizontal. Ce dernier est d'origine italique comme le prouve sa découverte à Giubiasco. Il commence vers l'an 10-15 à se substituer au broyeur à bord vertical qu'il aura achevé de supplanter vers l'an 40. Voici la proportion des spécimens des deux catégories trouvées dans 4 sites dont les dates d'occupation s'échelonnent en se suivant de très près :

A Haltern (époque d'Auguste); bords verticaux, presque exclusivement.

A Ubbergen (époque de Tibère), 100 verticaux, 200 horizontaux.

A Hofheim (Claude), 10 verticaux, 250 horizontaux.

A Katwijk Binnen (1) (Néron), bords horizontaux exclusivement.

Breuer conclut que plus de 75 % des broyeurs à bord vertical datent du premier quart du premier siècle.

La présence d'un tesson de broyeur à bord vertical dans l'aire du chauffeur du four II de Thuisy et l'absence totale de broyeurs à bord horizontal dans l'atelier de Thuisy apportent une confirmation utile à nos précédentes conclusions chronologiques.

Pl. I, n° 22 (forme 11 de Thuisy), bord de grand tonneau à provisions du type 65 de Loeschke.

La forme droite, dressée, de la partie qui forme col semble inédite.

Pl. I, n° 23 (forme 12 de Thuisy), col de grande bouteille à provision du type Loeschke 83/5 b.

Pl. I, n° 24 (forme 11 de Thuisy), comme le n° 22.

Pl. I, n° 25 (forme 12 de Thuisy), comme Pl. I, n° 23, mais ici la variété 6 de Loeschke 83.

(1) BREUER, Ubbergen, Oudh. Meded. Rijksmuseum Leiden, 1931, p. 60.

Pl. I, n° 26 (forme 12 de Thuisy), comme Pl. I, n° 23, mais encore plus grand.

Pl. I, n° 27 (forme 8 de Thuisy), Olla ovoïde cerclée d'une zone hachurée faite à la molette. Type Loeschke 85, fréquent dans les nécropoles augustéennes rhénanes (1). A été trouvé près du four belge n° I de Mayence-Weisenau (2).

Les archéologues allemands appellent les ollae cerclées de zones hachurées à la molette « Gurtbecher » « gobelets à ceintures » (3).

Pl. I, n° 28 (forme 8 de Thuisy), variété de la forme représentée Pl. I, n° 18.

Pl. I, n° 29 et 30 (forme 13 de Thuisy), tessons provenant de fonds de cruches du genre figuré par Breuer, Ubbergen, Pl. VI, fig. 6.

Le relief soigné du fond avec ses rainures circulaires profondes aux bords soigneusement dressés est typique pour le début du I^{er} siècle, mais survit quelquefois jusqu'à sa fin (un spécimen, figuré également par Breuer Ubb. Pl. IX, n° 4, date de Trajan...).

Pl. I, n° 31 (forme 12 de Thuisy), col de grande bouteille à provisions du type Loeschke 83, var. 5 a. (Voir notre Pl. I, n° 23).

**

CONTENU DU FOUR III

Pl. I, n° 32, 33 et 34 (forme 4 de Thuisy), 32 est rouge vif, 33 rouge brun, 34 beige. (Voir notre texte Pl. I, n° 12).

Pl. I, n° 35 (forme 5 de Thuisy), terre jaune mastic contenant des grains de terre cuite rouge formant des marbrures rouges minuscules dans la pâte. Surface très soyeuse, bien lissée, excellente cuisson. (Voir notre Pl. I, n° 12).

Pl. I, n° 36 (forme 5 de Thuisy), assiette de teinte jaune mastic, diamètre 40 c/m ; pâte comme la précédente. Type Loeschke 72, à peu près sa figure 38-2 a.

Pl. I, n° 37, 38, 39 (forme 14 de Thuisy), profils peut-être inédits qui ne sont que des variétés très simplifiées du type 72 de Loeschke, que rappelle encore la double gorge de laèvre du tesson 39.

(1) BONNER JAHRBUCHER, cimét. de Coblenz-Neuendorf, fig. 8 (11-13).

(2) MAINZER ZEITSCHRIFT 1915, p. 92.

(3) G. CHENET, Bull. Soc. Archéol. Champen. 1928, p. 17-19.

FOUR 3

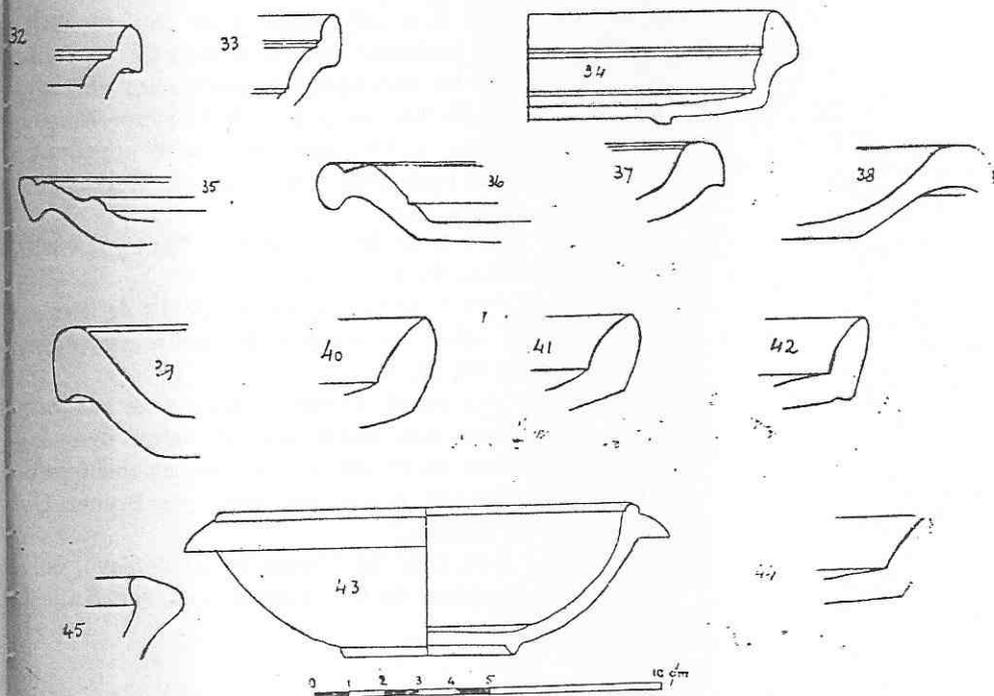


Planche I (suite). — FOUR III, n^{os} 32 à 44

Pl. I, n^{os} 40, 41, 42, 44 (forme 1 de Thuisy), terre cuite blanche, engobe jaune mastic, variété en plus grand et plus grossier du type Loeschke 73 (Haltern V, fig. 48) avec ou sans peinture en rouge pompéien à l'intérieur. Ce sont probablement les dérivés des grands plats du M^e Beuvray (Déchelette, fouilles M^e Beuvray, Pl. XXI, 3 c et 4 D). — Ritterling (1) croyait les plats peints en rouge d'inspiration italique. Nous les croyons plutôt celtiques et voyons en eux les épigones du plateau à bord relevé de la Tène I, dont un spécimen, trouvé dans les fonds de cabane de Plaidt, figure dans les Bonner Jahrbuecher 123, p. 256 et 124, p. 131, fig. 10.

Pl. I, n^o 43 (forme 15 de Thuisy), petite coupe entière à collerette, en terre cuite jaune ocre très fine, bien lissée et soyeuse, diamètre du bord extérieur 13 c/m. Pièce fort intéressante parce qu'imitant en petit les mortaria à bord horizontal

(1) RITTERLING, Hofheim, fig. 63, n^o 4.

d'inspiration italique qui font leur première apparition à la même époque, à Haltern (Loeschke type 60).

Ressemble en petit au broyeur d'Ubbergen (Pl. IV, fig. 40) (dont le diamètre est de 21 c/m) ou même au type 12 (terre sigillée) de Hofheim, mais notre spécimen, très fin, n'a jamais pu servir comme broyeur. Il n'a d'ailleurs pas de versoir.

La face inférieure de la collerette est rigoureusement horizontale, alors que même le spécimen d'Ubbergen (Pl. IV, fig. 40) a déjà une collerette un peu tombante.

Pl. I, n° 45 (forme 3 de Thuisy), assiette à bord concave, en terre rouge vif, diamètre de l'ouverture 24 c/m.

Voir notre Planche I, fig. 8, dont le bord interne plus compliqué porte une gorge de plus.

Pl. II, n° 1 (forme 16 de Thuisy), amphore à deux anses, terre cuite blanche.

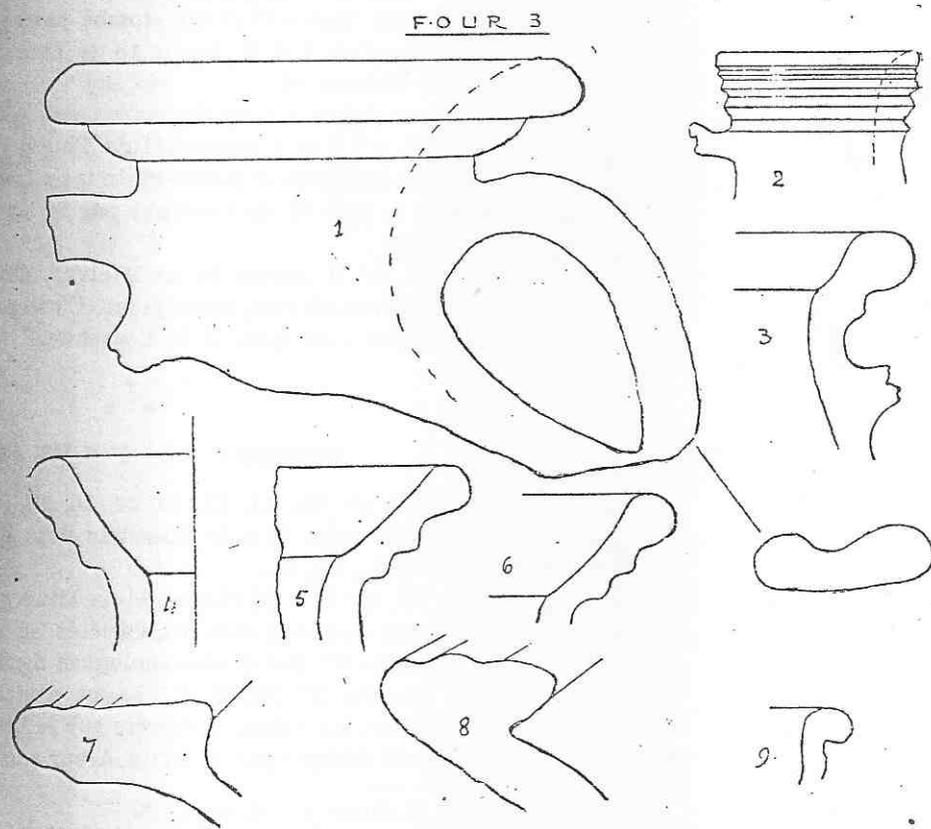


Planche II. — FOUR III

Variété, avec un bourrelet en moins, du type Loeschke 71 de Haltern. Le galbe est plutôt celui de Breuer, Ubbergen (Pl. IX. fig. 31).

Pl. II, n° 2 (forme 17 de Thuisy), cruche à une anse avec col à gorges multiples.

Loeschke n'indique pas cette forme pour Haltern.

Ritterling reproduit un type assez ressemblant du cimetière Saint-Mathieu, près de Trèves, trouvé dans une tombe contenant des monnaies de Claude, et indique qu'une autre cruche semblable y fut trouvée avec une monnaie de Caligula (1).

A Coblentz-Neuendorf cette forme a été trouvée également à côté d'une monnaie de Caligula.

Breuer figure un type analogue et le considère même comme datant de Vespasien.

Il s'agit, ou d'une apparition précoce du type dès la fin du règne d'Auguste, ou d'un apport fortuit ultérieur, de fabrication plus tardive (entre 30 et 50), tombé parmi nos tessons.

Pl. II, n°s 3, 4, 5, 6 (forme 18 de Thuisy), cruches à 2 anses du type Haltern 45.

Breuer figure des spécimens un peu plus tardifs (2).

Pl. II, n°s 7 et 8 (forme 11 de Thuisy); fragments de bords de grands tonneaux à provision du type Loeschke 65. Notre n° 7 rappelle le type 97 de Loeschke par la forme de son bord, plus archaïque.

Pl. II, n° 9 (forme 19 de Thuisy), Olla à rebord, diamètre de l'ouverture 20 c/m, terre jaune. C'est probablement un « pot à col retréci » du type 57 de Loeschke.



CONTENU DES FOURS IV ET V

Pl. IV, n°s 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 (forme 1 de Thuisy), variétés du type 73 b de Loeschke déjà figuré sur notre Pl. I, n°s 6, 40, 41, 42, 44.

Pl. IV, n°s 17 à 30 (forme 14 de Thuisy), types probablement inédits qui semblent être des variétés ou dérivés très simplifiés de Loeschke 72. Des profils analogues figurent déjà Pl. I, fig. 37 à 39. Nos fig. 22, 26, 28 et 29 sont peintes en rouge pompéien à l'intérieur. La peinture s'arrête sur le bord externe de la lèvre à l'endroit désigné par la lettre A sur nos dessins.

(1) Hofheim, p. 336, note 378.

(2) BREUER, Ubbergen, pl. V, n°s 12, 13, 14 et pl. VI, n° 23.

Le n° 27 porte sur la face horizontale de son bord un fin guillochage (voir 27 bis).

Sur la lèvre des récipients ce mode de décoration, — cependant banal sur la panse, — est extrêmement rare.

FOURS 4x5 (suite)

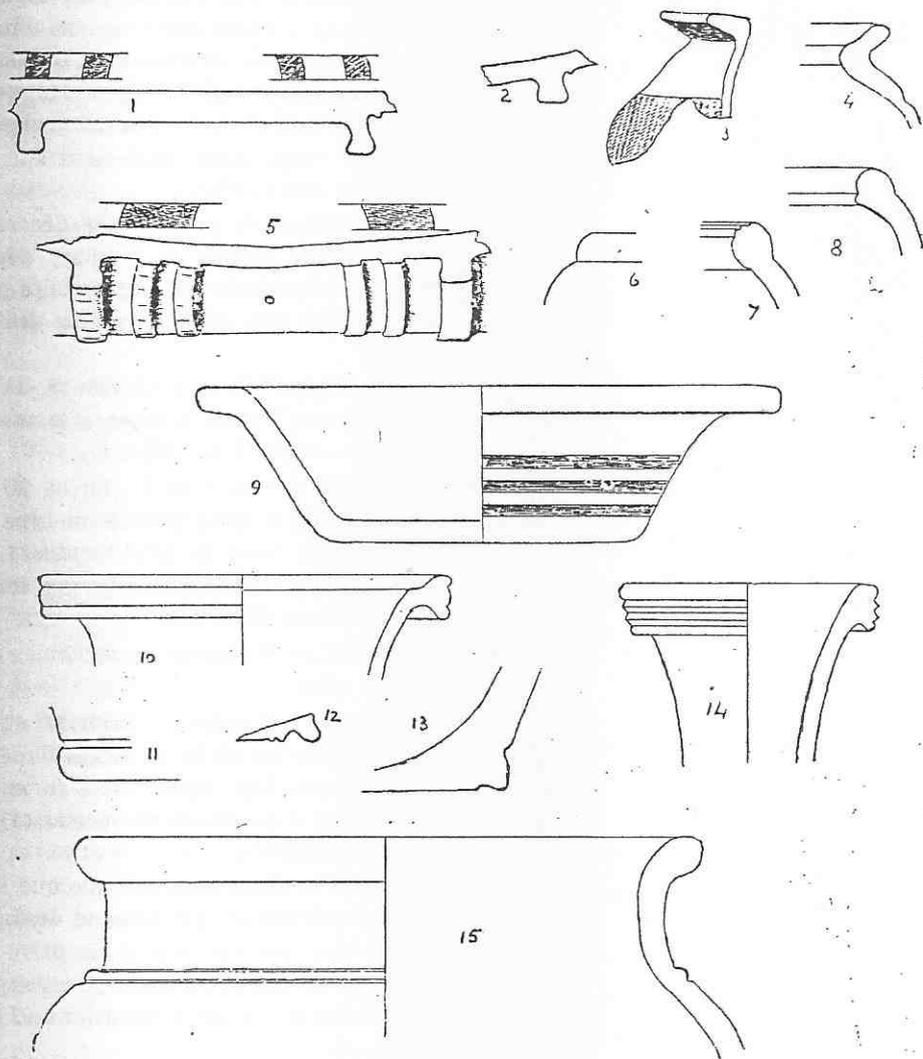


Planche III. — FOURS IV et V, nos 1 à 15

Nous ne connaissons qu'un seul cas analogue : celui d'une coupe à pied non ornée imitant le calice arétin trouvée à Xanten. Cette coupe de Xanten est peinte en rouge pompéien et date également de l'époque d'Auguste.

Pl. III, n° 1, 2 et 5 (forme 14 de Thuisy, détails du pied). Les nervures circulaires du fond (côté externe) n'ont été signalées que pour une époque plus tardive par Ritterling (1) qui rappelle qu'il s'agit certainement d'imitations des fonds tournés de vases romains en bronze. A. Brisson a trouvé dans les ateliers de céramique claudienne de Villeneuve-au-Chatelot (Aube), une coupe imitant en technique craquelée, la forme Drag. 37.

Cette coupe porte également sur son fond, à l'extérieur, les nervures concentriques.

L'adoption de ce mode de décoration d'origine italique sur les plateaux belges de Thuisy, démontre la multiplicité des emprunts de détails techniques faits par les potiers belges auprès des modèles vus entre les mains des Romains.

Pl. III, n° 3 et 4 (forme 8 de Thuisy), fragments d'olla augustéenne à zone décorée à la molette du type Loeschke 85. (Voir notre Pl. I, n° 27).

Pl. III, n° 6, 7 et 8 (forme 20 de Thuisy), fragments de petites ollae à lèvre renflée du type Loeschke 58 c de Haltern. Notre n° 7 tient le milieu entre Loeschke 58 b 1 et 58 c. La forme existe à Ubbergen sous une forme voisine, mais les cannelures du bord diffèrent.

Pl. III, n° 9 (forme 21 de Thuisy), coupe évasée, assise plane sans « pied ».

Manque à Haltern, à Ubbergen et à Hofheim et semble inédit.

Orné sur les côtés de larges lignes circulaires entourant tout le pourtour. Ces lignes sont faites par lissage à l'ébauchoir (« estèque » en terme de céramiste) après un premier séchage, avant la cuisson.

Mode de décoration celtique que l'on rencontre abondamment dans la céramique préromaine du La Tène I, II et III.

Il aura une nouvelle et dernière vogue au milieu et jusqu'à la fin du 1^{er} siècle, en même temps qu'un autre mode de décoration celtique : le décor au peigne (2).

(1) RITTERLING, Hofheim, fig. 63, n° 4.

(2) Céramique craquelée claudio-néronienne des ateliers de Villeneuve-au-Chatelot, fouilles A. Brisson et A. Loppin.

Pl. III, n^{os} 10 et 14 (forme 22 de Thuisy), col de cruche à une anse en terre grise recouverte à l'extérieur d'une couche de terre jaune blanchâtre de 1 m/m d'épaisseur. Type 45 de Loeschke. Trouvé à Ubbergen (Breuer, Pl. VIII, lèvre comme fig. 6, corps comme fig. 14 — ou col comme n^o 1 et corps comme n^o 10).

Pl. III, n^o 15 (forme 12 de Thuisy), col de grande bouteille à provisions du type Loeschke 64 a, mais la ligne ondulée coutumière est remplacée ici par une forte nervure, dont le relief est rehaussé par deux rainures. (Voir Pl. I, n^o 31).

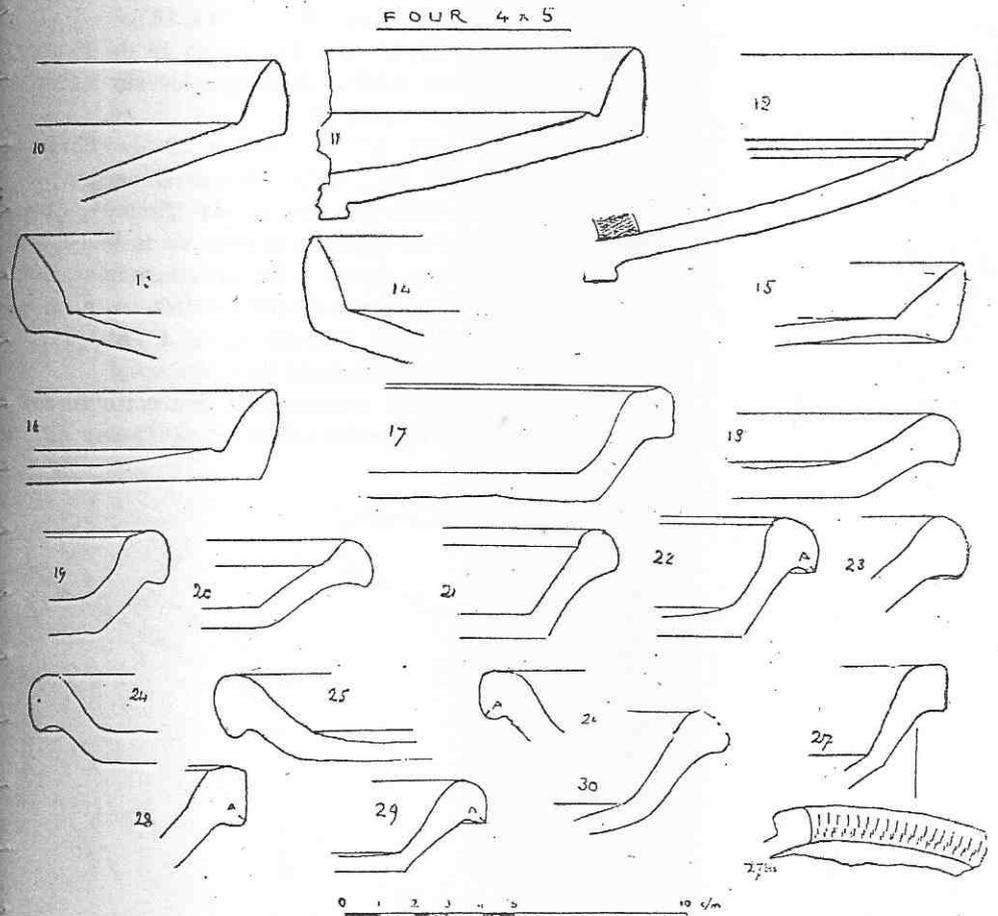


Planche IV. — FOURS IV et V, n^{os} 10 et 27 bis

CONTENU DU FOUR VI

Pl. V, n^{os} 16, 17 et 18 (forme 11 de Thuisy), tonneaux à provisions du type Loeschke 65. (Voir notre Pl. I, n^{os} 22 et 24 et Pl. II, n^{os} 7 et 8).

Pl. V, n^{os} 19 et 20 (forme 12 de Thuisy), forme Loeschke 64. (Voir notre Pl. I, n^o 31 et III, n^o 15).

Pl. V, n^o 21 (forme 23 de Thuisy), olla en terre cuite rouge ocre. Variété du type 57, n^o 5, de Loeschke, trouvé à Haltern. Un seul morceau à Thuisy.

Pl. V, n^{os} 22 et 23 (forme 24 de Thuisy), tessons de fonds de vases indéterminés, probablement cruches ou ollae.

Pl. VI, n^{os} 1 et 2 (forme 1 de Thuisy). (Voir nos Pl. I, n^{os} 40, 41, 42, 44 — Pl. IV, n^{os} 10 à 16).

Pl. VI, n^{os} 3 à 23 (forme 14 de Thuisy), assiettes de forme peut-être inédite, déjà figurées sur notre Pl. I, n^{os} 37 à 39 et Pl. IV, n^{os} 17 à 30.

Pl. VI, n^o 24 (forme 20 de Thuisy), légère variété de Loeschke 58 c. (Voir Breuer Ubbergen, Pl. V, n^o 12).

Pl. VIII, (forme 25 de Thuisy), Loeschke type 77, mais le relief de la partie externe de la lèvre, qui forme un demi-rond à Haltern, forme à Thuisy un méplat.

Forme particulièrement fréquente en pays trévire : Trèves, Wallersheim, Wincheringen, Stahl (1), le relief de la lèvre semble extrêmement variable.

Nous ne croyons pas que cette forme ait été trouvée avec marque de potier ailleurs qu'à Thuisy (Pl. VII, estampille 8).

FOUR 6

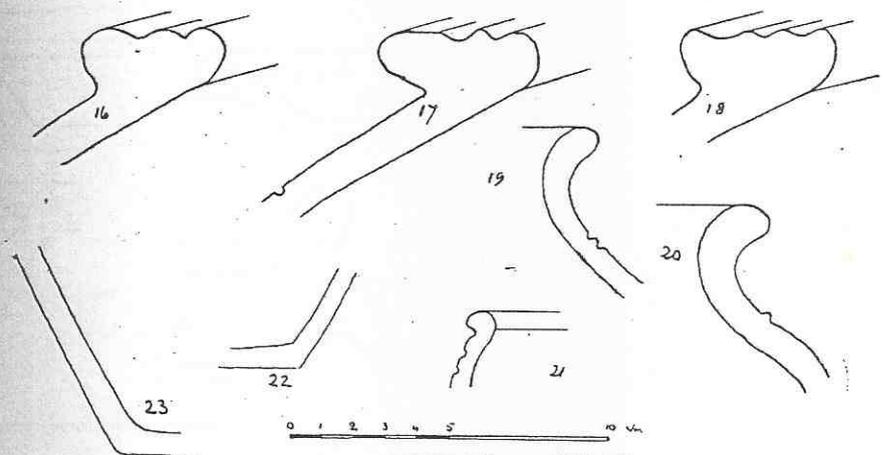


Planche V. — FOUR VI, n^{os} 16 à 23

(1) KOETHE et KIMMIG, Treverergrab aus Wincheringen ; Trierer Zeitschrift 1937, p. 44.

FOUR 6

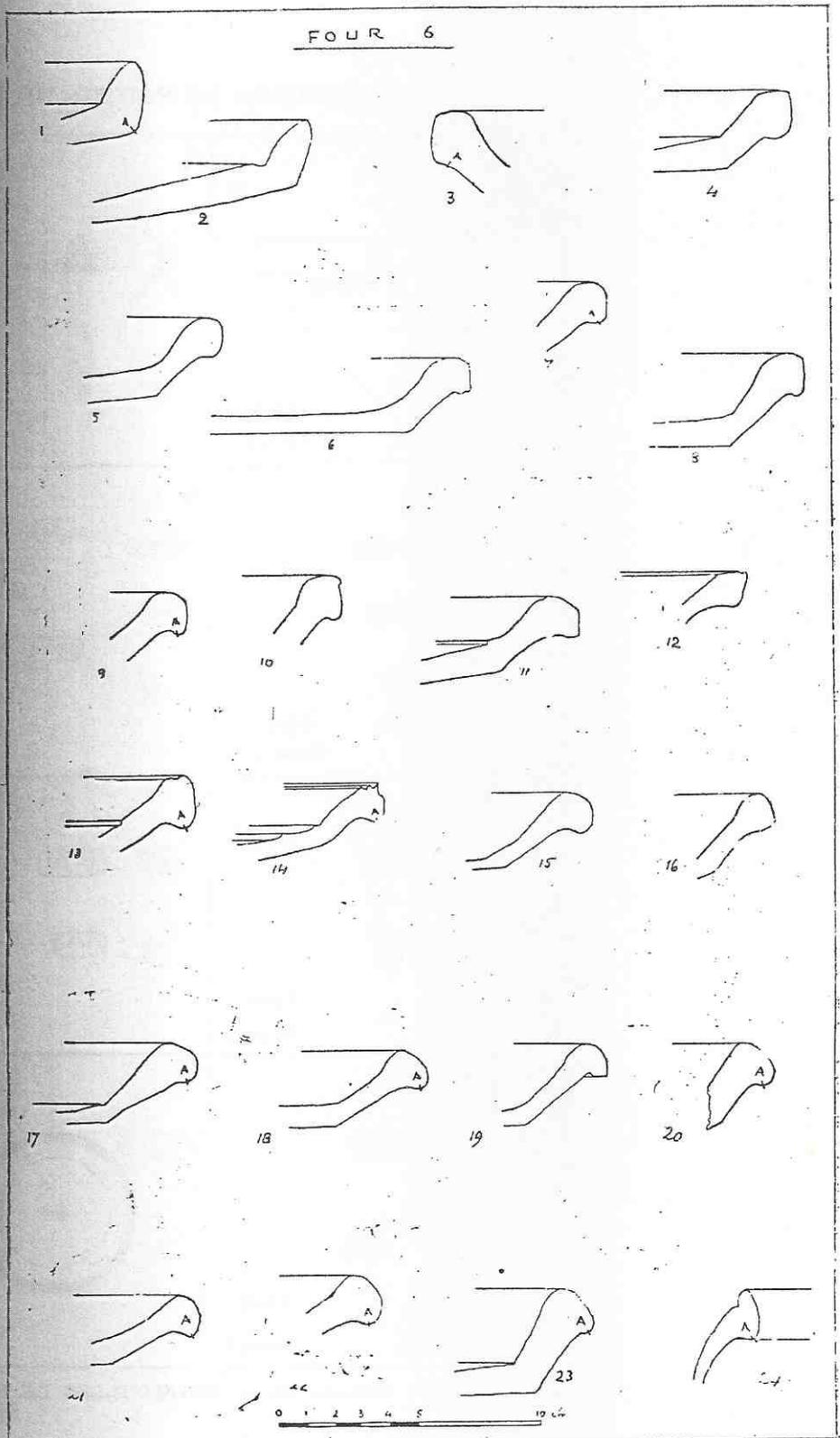
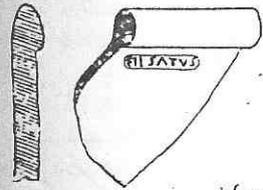
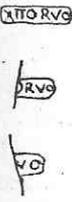
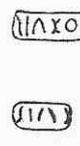
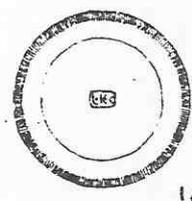


Planche VI. — FOUR VI, n°s 1 à 24

ESTAMPILLES DE POTIERS DE THUISY

<p>1</p>  <p>1 fois Four I</p>	<p>2</p>  <p>1 fois Four I</p>
<p>3</p>  <p>8 fois Four I</p>	<p>4</p>  <p>1 fois Four I 2 fois Four II</p>
<p>5</p>  <p>4 fois Four I</p>	<p>6</p>  <p>2 fois Four II</p>
<p>7</p>  <p>2 fois Four I</p>	<p>8</p>  <p>1 fois Four VI</p>

Thuisy a fourni jusqu'à présent 8 estampilles de potiers :
Pl. VII, n° 1. — Marque placée sur la face externe du côté d'un vase de forme indéterminée, juste sous la lèvre.
Tesson en terre rose très fine, rappelant en plus foncé celle des petites cruches sphériques de l'époque d'Auguste.

Planche VII. — ESTAMPILLES DE POTIERS

Forme et courbe du tesson laissent le choix entre la forme Dragendorff 37, devenue classique 60 ans plus tard par son adoption en céramique sigillée et une variété de forme inédite du calice Loeschke 18 de Haltern, imité quelquefois par les potiers belges et trouvé à Haltern, Xanten et Ubbergen (1).

Le bol Dragendorff 37 a certainement existé en céramique belge longtemps avant son apparition dans la poterie sigillée. Un spécimen en poterie craquelée a été trouvé dans l'atelier claudien à Villeneuve-au-Chatelot (Aube), par A. Brisson.

D'autre part, le bord à lèvre arrondi existe depuis le début du I^{er} siècle dans la céramique sigillée méditerranéenne (2).

Le mode d'estampillage ferait penser plus facilement à une imitation de calice.

Pâte, technique du tournassage et teinte situent le tesson avec certitude à l'époque d'Auguste.

Pl. VII, n° 2. — Fond de tasse rouge Loeschke 80 b provenant des fours I ou II.

Pl. VII, n° 3. — Marque représentée six fois sur fragments de fonds d'assiettes grises, une fois sur fond d'assiette rouge et une fois sur fond de tasse rouge 80 b ; tous du four II.

Il est impossible de déterminer si les débris de fonds d'assiettes proviennent de la forme 73 a ou 72 Ba.

Pl. VII, n° 4. — Une seule fois sur fond de tasse rouge 80 b dans le four II.

Pl. VII, n° 5. — Imitation barbare d'estampille arétine.

La première ligne semble représenter, comme le n° 7, une contrefaçon du nom d'Atéius sans praenomen.

Pl. VII, n° 6. — Deux fois dans le four II sur assiette 72 Ba, une fois de teinte rouge, l'autre fois grise.

Pl. VII, n° 7. — Imitation barbare d'une marque d'Atéius sans praenomen. 2 fois dans le four II sur tasse 80 b, une fois de teinte rouge, une fois de teinte grise.

Pl. VII, n° 8. — Estampille minuscule, mais nette et bien venue, entourée d'un cercle guilloché d'une extrême finesse au fond intérieur d'une tasse Loeschke 77 en fine terre rouge brique, imitation parfaite de céramique sigillée arétine.

Les estampilles 6 et 7 ont été trouvées également dans les incinérations de la nécropole voisine de Prunay I (coll. M. Bry).

(1) LOESCHKE, Haltern V ; BONNER JAHRBUCHER 122, pl. 54, fig. 1-3, pl. 55, fig. 3 ; BREUER, Ubbergen, p. 4 et pl. 1, fig. 1.

(2) HOLWERDA, Het laat-Grieksche en Romeinsche Gebruiks-aardewerk uit het Middellandsche-Zee-Gebied etc. — La Haye, 1936, pl. III, 258.

LA METROLOGIE DE THUISY

Les 49 pièces mesurables de Thuisy ont toutes des dimensions qui progressent par fractions toujours identiques.

L'unité de mesure employée à Thuisy est le pied gaulois de 32 c/m, avec subdivisions en 1/2, 1/4, 1/8 et 1/16.

La table ci-jointe fait ressortir la régularité de la progression des fractions de mesure.

Les potiers belges de Thuisy ne fabriquaient nullement des poteries au hasard, mais donnaient dans la mesure du possible toujours les mêmes dimensions à une même catégorie de poterie.

Lorsqu'une pièce s'était formée sous les doigts du potier à une taille qui dépassait ou n'atteignait pas la dimension normale, on l'achevait en ayant soin de la ramener à la dimension formée par la fraction la plus proche de l'unité de mesure coutumière.

Ainsi le diamètre normal des assiettes et plats semble avoir été à Thuisy de 24 et de 32 c/m (3/4 de pied et 1 pied).

Mais il y a également 3 plats de 28 c/m (14/16 de pied), 2 de 30 c/m (15/16 de pied) et un plat de 34 c/m (17/16 de pied).

Pas une seule pièce qui ne soit mesurable en seizièmes du pied gaulois...

Nous avons fait des observations analogues sur les ardoises de fabrication gallo-romaine trouvées dans le département des Ardennes.

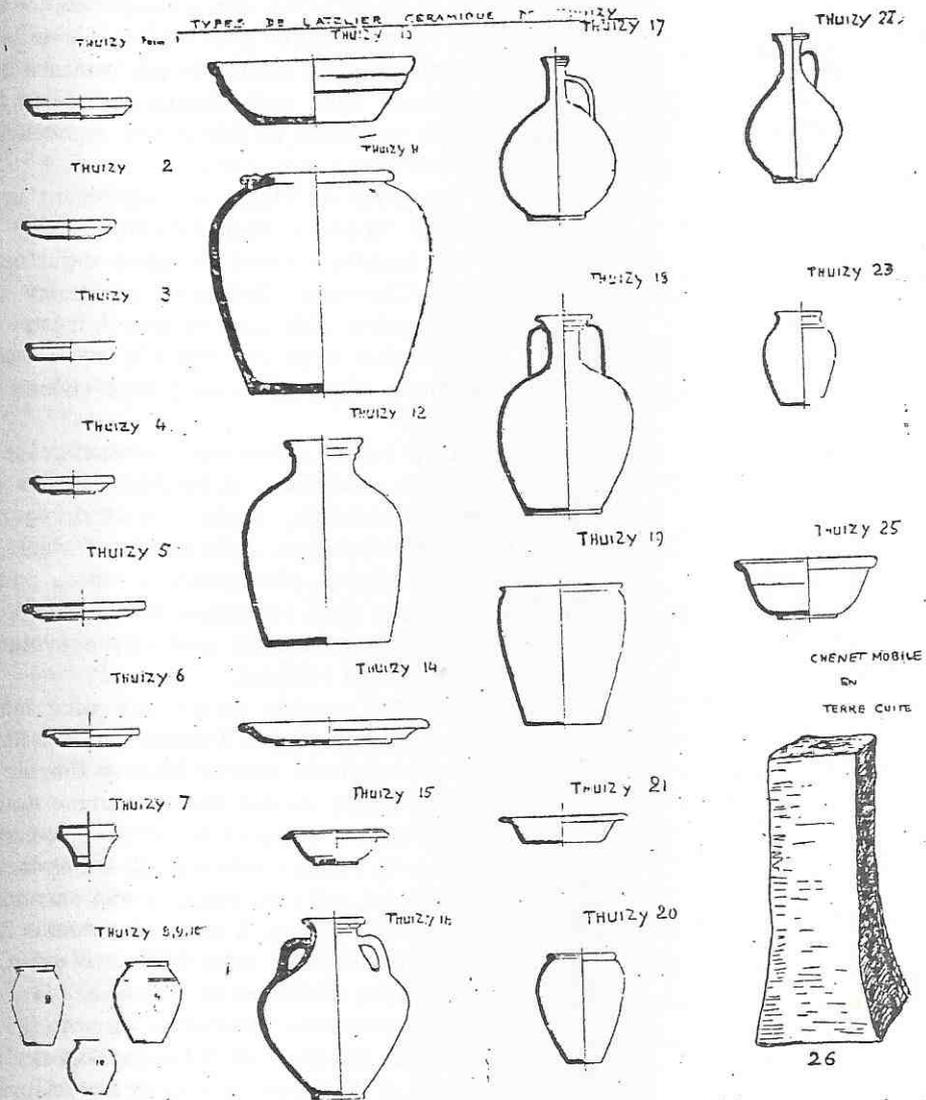
Dimensions (diamètres de bord) observées sur la céramique de Thuisy

c/m	Pied gaulois (fractions)	Nombre de pièces trouvées	c/m	Pied gaulois (fractions)	Nombre de pièces trouvées
4	2/16	—	24	12/16	15
8	4/16	2	26	13/16	—
10	5/16	4	28	14/16	3
12	6/16	2	30	15/16	2
14	7/16	2	32	16/16	8
16	8/16	1	34	17/16	1
18	9/16	1	36	18/16	2
20	10/16	3	38	19/16	1
22	11/16	—	40	20/16	2

Total des observations faites : 49.

Total des mesures représentant des fractions du pied de 32 centimètres : 49.

PLANCHE VIII



TYPES de L'ATELIER CERAMIQUE de THUISY

RESUME

Les types céramiques des six premiers fours de Thuisy sont en majorité identiques avec ceux de Haltern.

Ils sont différents des types de l'atelier légionnaire de Xanten, mais ont en commun avec lui le décor de la lèvres par guillochage à la molette et la coloration par peinture barbotinée très liquide, confirmant ainsi qu'à Xanten seules les formes sont italiques, mais la technique de fabrication (modèles de fours et procédés de décoration) autochtone.

Les types de Thuisy ont également une similitude complète avec les formes anciennes d'Ubbergen.

La similitude entre les types augustéens de Haltern (Westfalie), Ubbergen (Hollande) et Thuisy (Marne), présente un grand intérêt. Elle nous autorise à mettre en parallèle, dans une mesure plus large que l'on n'a osé le faire jusqu'à présent, la céramique non sigillée du groupe rhénan avec celle de l'Est de la France.

La première, datée avec précision grâce aux excellentes monographies allemandes et hollandaises des sites fortifiés romains des pays rhénans, pourra nous servir pour l'étude chronologique de notre céramique ordinaire du I^{er} siècle.

Une réserve plus grande s'impose pour les siècles suivants, car l'étude de la céramique du « Limes » prouve qu'à partir du II^e siècle la céramique ordinaire a évolué à plusieurs endroits dans un sens régional.

M. Bry possède encore une mine inexploitée : il vient de constater la présence d'autres fours à Sept-Saulx.

Nous espérons pouvoir bientôt fournir un deuxième rapport sur le produit de ses fouilles comme nous espérons également lire bientôt le rapport de MM. Jorssens et Lacroix sur leurs fouilles de l'atelier voisin de Courmelois, fort intéressant, parce que faisant suite au point de vue chronologique de très près à l'atelier de Thuisy, à peu près comme Ubbergen fait suite à Haltern, mais avec cette différence que Courmelois se placerait plutôt entre Ubbergen et Hofheim.

La publication prochaine des ateliers de Fontaine-Denis, Bergères, Morains et Villeneuve-au-Châtelot, fouillés par A. Brisson et A. Loppin et celle que plusieurs autres ateliers inédits dont nous poursuivons l'étude, contribuera à compléter nos connaissances encore sommaires de la chronologie et de la technologie de la céramique « belge ».

La connaissance de la céramique belge sera particulièrement

utile dans nos régions pour la chronologie des sites romains de la première moitié du 1^{er} siècle, dépourvus à peu près totalement de poterie sigillée, le grand jalon chronologique des établissements militaires romains en Rhénanie.

J. FROMOLS.

BIBLIOGRAPHIE

Titre de l'ouvrage :
Bonner Jahrbuecher.

Existe à :

Breuer, Ubbergen dans Oudheidkundige Mededelingen 1931 (en hollandais).
Bulletin Soc. Archéol. Sens.
Bulliot, fouilles Mont-Beuvray.
Déchelette, fouilles Mt-Beuvray.
Dragendorff, Terra Sigillata (dans Bonner Jahrbuecher 96).
Foelzer, Bilderschusseln der ostgalischen Sigillatafabriken.
Holwerda, Laat Grieksche et Romeinsche Gebruiksaardewerk uit het Middellandsche Zeegebied.
Loeschke, Haltern (dans Mitteilungen der Alterumskommission fuer Westfalen, volumes 2, 3, 4 et surtout 5).
Mainzer Zeitschrift.
Mitteilungen der Gesellschaft fuer Erhaltung der Geschichtlichen Denkmaler im Elsass.
Oswald et Pryce, Terra Sigillata from a chronological standpoint.
Pro Alésia.
Pro Nervia.
Ritterling, Hofheim (Annalen des Vereins fuer Nassauische Altertumskunde, 1912, vol. 40).
Trierer Jahresberichte.
Trierer Zeitschrift.

Bibl. Univ. Nancy, fasc. 1-137.
Musée Metz, fasc. 1-122.
I.A.R. (1).
B.N. (2).

B.N. Paris et I.A.R. Strasbourg.
Musée Metz et B.N. Paris.
Musée Metz et B.N. Paris.
Bibl. Univ. Nancy -- Musée Metz.
I.A.R. Strasbourg et B.N. Paris.
B.N. Paris.

chez l'Auteur.

B.N. Paris.
I.A.R. Strasbourg et B.N. Paris.

Musée Metz. -- Bibl. Univ. Nancy et B.N. Paris.

B.N. Paris.
B.N. Paris.
B.N. Paris.

Musée Metz et B.N. Paris.
I.A.R. Strasbourg et B.N. Paris.
I.A.R. Strasbourg et B.N. Paris.

(1) I.A.R. : Institut des Antiquités Rhénanes à Strasbourg.
(2) B.N. : Bibliothèque Nationale, Paris.

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Poursuivant son but de grouper les efforts de tous ceux qui veulent bien collaborer aux recherches d'archéologie dans l'Est de la France en consignnant des renseignements sur les découvertes faites dans ces régions, donnera désormais, dans chacun de ses Bulletins, sous la signature de J. Fromols, un compte rendu de toutes les observations portées à la connaissance de la rédaction.

Ces notes ne pourront évidemment pas avoir un caractère de travaux scientifiques et l'étude de détail des renseignements ainsi fournis fera l'objet de publications ultérieures.

Elles ne sont destinées qu'à sauver de l'oubli des observations susceptibles de constituer des indications ou des éléments de travail dans l'avenir.

Ces notes seront classées par Départements, mais au besoin, le chapitre des renseignements départementaux sera suivi d'un autre plus général, contenant des comptes rendus bibliographiques.

AISNE

VAILLY-SUR-AISNE.

Dans la ballastière Museur les travaux de terrassement ont mis à jour un grand nombre de puits gallo-romains ronds, garnis de pierres brutes au bord et près du fond.

Dans les couches inférieures du remblai se trouvent de nombreux tessons de céramique ordinaire.

Lors d'une visite faite cet hiver avec M. l'abbé Favret, nous avons ramassé dans les tas de terre grise un lot de débris céramiques, remis depuis à M. Mettling, conservateur du Musée de Soissons. Ces débris appartiennent à l'époque de Claude-Néron.

Près du groupe des puits, les parois de la ballastière portent la trace de plusieurs fossés peu profonds (env. 1 m.). Les uns, triangulaires, semblent être des caniveaux, d'autres, plus ou moins rectangulaires, des fosses à immondices. Tous sont remplis de terre gris-noire contenant de nombreux tessons.

L'emplacement mériterait une exploration systématique. Il semble s'agir d'un petit établissement ou groupe de cabanes du milieu du I^{er} siècle de notre ère, mais les fossés à section triangulaire sont-ils bien des caniveaux et ne seraient-ce pas plutôt des fossés à palissades ?

AUBE

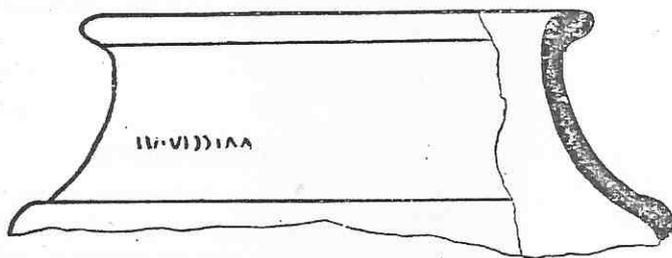
FONTAINE-MACON.

M. Meineray, cultivateur-proprétaire, fervent de recherches gallo-romaines, a trouvé récemment dans des caves romaines situées dans ses terres, un fragment de col de vase culinaire de la forme Arentsburg 116 (1) portant gravé à la pointe avant cuisson MICCIO VI.

Il s'agit de poterie « craquelée », fabriquée dans le département à de nombreux endroits depuis le milieu du I^{er} siècle — mais qui ne porte jamais l'estampille du potier. Cette trouvaille est donc tout à fait étonnante.

Il y a eu deux potiers du nom de Miccio : Le premier travailla dans le Midi à l'époque des Flaviens, — il ne peut pas s'agir de lui. — Miccio II a travaillé à Heiligenberg, Rheinzabern et Blickweiler à l'époque d'Hadrien-Antonin (2).

Nous reproduisons ici son estampille publiée par Forrer (Heiligenberg, pl. 16, n° 44).



MICCIO VI

MICCIO HEILIGENBERG

La signature du tesson de M. Meineray diffère peu de l'estampille du Miccio II de Heiligenberg. Miccio II aurait-il travaillé à titre passager dans un des ateliers à céramique craquelée de l'Aube ? Le fait qu'il a gravé son nom sur le col d'un pot ordinaire à la mode des céramistes des ateliers à terre sigillée, pourrait le faire penser.

La découverte de M. Meineray est un premier jalon susceptible de rattacher la céramique craquelée aux autres branches figulines gallo-romaines.

(1) Holwerda, Arentsburg, Leyde, 1923.
(2) Oswald, Potters-stamps.

VILLENEUVE-AU-CHATELOT.

Un nouveau four de potier de la deuxième moitié du I^{er} siècle a été mis à jour par A. Brisson et A. Loppin, qui poursuivent l'exploration du centre céramique de Villeneuve. Ce four est construit entièrement en morceaux de tuiles, comme le premier four découvert en 1936 dans ce même site (alors que les autres sept fours de Villeneuve ne sont construits qu'en pierres brutes et mortier mélangé de tessons).

Des fosses à déblais ont été fouillées entre l'emplacement des fours et un endroit qui semble contenir des habitations.

Malheureusement les murs et le pavé de la route romaine voisine ont été exploités par les « tireurs de pierres » qui ont bouleversé une partie du terrain.

Les fouilles continuent et nos amis suivent en ce moment un caniveau qui semble avoir servi à assécher le terrain des fours.

Les débris céramiques trouvés cette année ont confirmé la première appréciation chronologique de ce groupe de fours dont l'abandon date, croyons-nous, de l'époque des troubles consécutifs à la mort de Néron. Plusieurs caves incendiées que nous avons vu fouiller sur le territoire des communes voisines, semblent avoir été incendiées à la même époque.

Les matériaux récoltés, très abondants, ont été déposés au Musée d'Epernay.

Une étude d'ensemble des fours et des types de céramique paraîtra dans un de nos prochains Bulletins.

ARDENNES

MAUBERT-FONTAINE.

Le relevé systématique des tumuli de la forêt des Pothées a été entrepris sous la direction de M. l'abbé Favret, délégué du Ministère des Beaux-Arts, par M. Hégly.

La majeure partie de ce groupe important de sépultures sous tumulus a été violée et bouleversée inutilement dans le passé par les chercheurs de la « marmite au trésor » de la région, bûcherons et autres.

Aucun compte rendu de ces fouilles « ferarum modo »

n'existe et les pauvres objets retirés intacts du sol ont été dispersés ou vendus hors du Département.

Les quelques débris que nous avons pu retrouver chez les habitants et leurs récits ainsi que le peu qui a été publié sur les fouilles des Pierquin, Perlier, etc., avant 1914, prouvent l'intérêt exceptionnel des nécropoles des Pothées.

Les anciens fouilleurs parlent de torques et objets Tène, mais les tessons de poterie vus chez eux et au Musée de Charleville portent un décor particulier très archaïque qui rappelle souvent des modes de fabrication et de décoration plus anciens.

Vers la fin de son méritoire travail de « recensement » des tumuli M. Hégly en a ouvert un. Il contenait une tombe à char à 2 roues avec bossettes hémisphériques en fer, une grande épée à fourreau recouvert d'une feuille de bronze, une lance, un cou-telas, cinq vases, un umbo à ailerons et deux mors de bride.

La céramique a des formes Tène II, ainsi que l'épée, mais la lance a une forme étrange et les bossettes frontales du char paraissent bien archaïques.

En outre, il ne s'agit pas d'une inhumation, mais bel et bien d'une incinération !

La fouille a été interrompue par les événements des dernières semaines, elle sera achevée avant l'hiver et nous en reparlerons plus longuement dans un prochain numéro du Bulletin.

ETION.

Les fouilles de la nécropole gallo-romaine de « La Havelière » entreprises jadis par le père, aujourd'hui décédé, de notre membre M. Dumont, et continuées par ce dernier, sont pratiquement terminées — du moins en ce qui concerne les tombes, car il reste des ustrina et des fonds de cabanes à fouiller aux environs. — Les tombes vont de l'époque de Claude jusqu'au milieu du II^e siècle.

Nous sommes heureux d'apprendre que le mobilier, classé scrupuleusement par tombes, est destiné au Musée de Charleville — à l'exception d'un certain nombre d'objets réclamés par le propriétaire du terrain.

M. Dumont mérite des éloges pour le soin avec lequel il a exécuté tout seul ses fouilles et enregistré ses observations.

Nous le félicitons également de sa décision de remettre à un Musée le produit de ses fouilles qui sera ainsi, espérons-nous, sauvé du sort du mobilier des riches nécropoles ardennaises de Seuil et de Verpel, disparu parce que retenu dans des collections particulières.

Nous publierons prochainement le mobilier de cette nécropole de la Havetière qui a fourni, entre autres, un gobelet ovoïde moulé (1), qui est probablement le plus grand existant.

VENDESSE.

Les déchets de fabrication d'un atelier de potier du XV^e siècle ont été mis à jour pendant les travaux de terrassement entrepris récemment dans l'établissement de pisciculture des Eaux et Forêts.

Le terrain a été remanié, les bâtiments d'une ancienne fonderie se trouvent à quelques dizaines de mètres et ses scories recouvrent une partie du site.

Quelques tessons, produits d'un sondage hâtif, que nous avons ramassés et remis au Musée d'Épernay, appartiennent à des bou-



teilles à large ouverture et à des cruches à une anse et à pied festonné. La forme est très exactement celle représentée dans la *Mainzer Zeitschrift*, 1906, p. 71, fig. 6, n^{os} 1 b et 1 c et classés par Lindenschmidt entre le milieu et la fin du XV^e siècle.

Le Musée de Strasbourg possède seul, jusqu'à présent, une collection importante de céramique du Moyen Âge et il est à souhaiter qu'un lot complet de spécimens soit prélevé à Vendresse pour les Musées voisins.

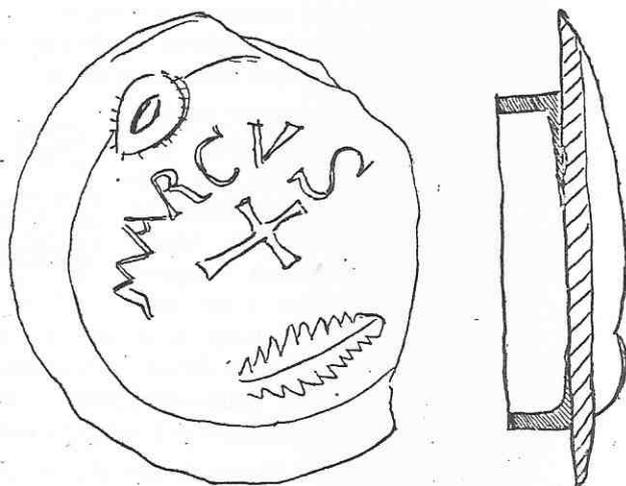
Le premier renseignement concernant la découverte de l'atelier de Vendresse a été recueilli par M. Hégly et l'autorisation de procéder à une enquête sur place a été accordé obligeamment par M. Popelin, Inspecteur des Eaux-et-Forêts à Charleville.

(1) G. CHENET, Gobelets ovoïdes moulés d'Autry-Lavoie, *Pro Alésia*, 1920 (tome 5).

CHARLEVILLE.

M. Brissot, Membre de notre Société, est entré en possession d'un curieux objet trouvé dans les dragages de la Meuse entre Charleville et Mézières. Il semble s'agir d'un couvercle d'amphore, mais nous avouons ne rien connaître d'analogue.

Si cette pièce n'était pas composée de la terre rose à amphore la plus typique, ni dégradée par un séjour prolongé au fond de la rivière, sa forme et l'assemblage hétéroclite de symboles qui l'ornent, pourraient la faire paraître sujette à caution. L'estampille MÆRCVS, la croix et la feuille sont faites au moule. Le troisième sujet en haut relief et qui peut être aussi bien un œil qu'un coquillage cauri ou une vulve, a été retouché à la pointe, à l'aide de laquelle on a tracé les petites incisions périphériques et le trou central.



. 1/2 grandeur nature

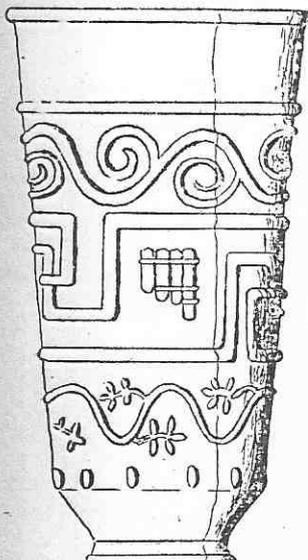
On connaît (1) trois potiers du nom de Marcus : le premier a travaillé à la Graufesenque à l'époque flavienne, le second à Lezoux sous Hadrien-Antonin et le troisième à Rheinzabern et Trèves sous les Antonins.

Nous donnons un dessin de cet objet dans l'espoir de nous voir renseigner un jour par un lecteur sur ses origines et l'existence de pièces analogues.

(1) Oswald, Potters-stamps.

CHARLEVILLE.

Nous reproduisons un très beau verre à pied romain, orné de grecques et de flûtes de Pan, trouvé sur le plateau de Bertaucourt et déposé aux Archives du Département. M. Massiet du Biest, archiviste des Ardennes, a bien voulu nous permettre de le dessiner.

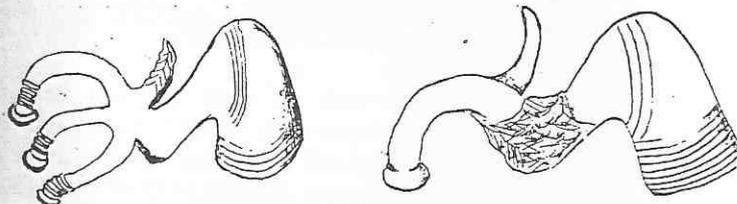


1/2 grandeur nature

Les motifs apparaissent en ronde bosse et la pâte de verre semble avoir été repoussée à chaud dans un moule par soufflage, peut-être avec rotation centrifuge simultanée. Une rainure marquant le joint des deux moitiés du moule est visible de haut en bas.

Cette pièce, aussi rare que fragile, aurait été découverte dans une des innombrables sépultures dont le plateau de Bertaucourt est couvert. Les circonstances de la découverte et le mobilier qui accompagnait ce verre sont inconnus, Bertaucourt étant terrain militaire.

Nous faisons figurer également un crochet de teinturier gallo-romain en bronze, d'un modèle inédit, provenant des dragages de la Meuse, entre Montcy-Saint-Pierre et Charleville. Nous devons cette pièce, que nous avons



1/2 grandeur nature

déposé au Musée d'Épernay, à l'amabilité de l'archiviste départemental, M. du Biest (1). Cette pièce a subi une réparation. Cassée au col elle a été réparée par un apport de bronze brasé autour de l'emplacement de la fracture.

(1) Au sujet des griffes de teinturier romaines, voir le catalogue du Musée de Saint-Germain, volume 2.

OMONT.

Une découverte importante a été faite récemment dans ce canton. En dépierrant un coin de champ couvert de tuiles et substructions romaines, un cultivateur a trouvé : deux statuettes en bronze de 25 cm. de hauteur, représentant l'une Jupiter



tenant un aigle sur son bras, l'autre Mars casqué, et une plaque en or de 60^{m/m} de diamètre et de 1^{m/m} d'épaisseur représentant une scène de triomphe sous laquelle est gravée l'inscription GEMELLUS ANTISTIS. La destination de cette plaque est incertaine. Plaque comme statuettes portent des caractéristiques de basse époque et ne sont guère antérieures au III^e siècle.

Un moulage de la plaque a été remis par nos soins au Cabinet des Médailles.

Le propriétaire tient à conserver sa trouvaille et ne l'a communiquée que sous condition de ne pas être nommé, afin d'échapper aux inopportuns.

La ressemblance de l'aigle porté sur le bras par Jupiter avec un pigeon n'est pas unique dans l'art romain de basse époque.

Nous rappelons à ce sujet l'aigle qui orne une oenochoé de Naix conservée au Musée de Bar-le-Duc.

Nous devons la communication des pièces d'Ormont aux fins de publication — véritable sauvetage, car les originaux risquent évidemment d'être perdus un jour ou l'autre, puisqu'ils vont rester entre les mains d'un particulier — à M. Brissot, de Mézières, membre de notre Société.



MARNE

SEPT-SAULX.

M. Bry a fouillé deux fours belges à une seule chambre et trouvé un dépotoir de débris céramiques, le tout datant de la seconde moitié du règne de Tibère. La découverte est importante pour la chronologie des types céramiques utilisés vers l'an 30 par la population rème rurale et pour la connaissance des débuts de la céramique dite craquelée, assignée jusqu'à présent par Oswald, au commencement de l'époque claudienne.

Faisant suite de près à la céramique de l'atelier de Thuisy dont l'étude paraît en ce moment dans notre Bulletin, cette nouvelle découverte de M. Bry fournit sur la céramique de la première moitié du premier siècle de notre ère un deuxième jalon de documentation d'autant plus intéressant, qu'à Sept-Saulx les types régionaux d'inspiration celtique abondent alors qu'à la même époque ils sont beaucoup plus rares en Rhénanie.

A l'encontre de Thuisy, Sept-Saulx a fourni un grand nombre de marques de potiers.

L'étude de l'abondant matériel de Sept-Saulx est terminée ; elle paraîtra dans le prochain numéro du Bulletin.

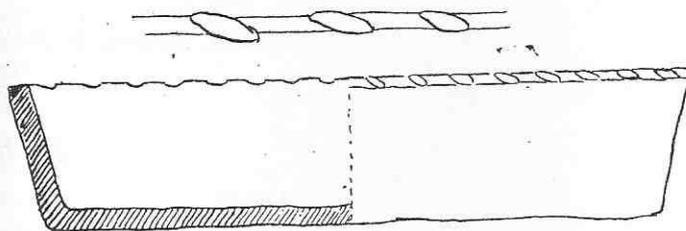
MOSELLE

MARSAL.

Notre ami Armand Demange, cultivateur-proprétaire à Marsal, a fait de nouvelles découvertes.

Il a retrouvé l'endroit signalé par Beaulieu il y a un siècle comme emplacement d'une fonderie de bronze. Les morceaux informes retrouvés ne permettent pas une appréciation sur l'époque de cette fonderie.

En suivant le cours de la Seille, M. Demange a trouvé au fond de la rivière, dont le lit — qui se rehausse par les apports alluvionaux — est aujourd'hui à peine au niveau supérieur des couches halstattiennes du briquetage, des tessons de cuves à évaporation ornées au bord d'empreintes faites au doigt dans le style halstattien.



1/4 grandeur nature

La forme de ces cuves est inédite. Nous en publions ci-dessus une reconstitution d'après les tessons qui sont en possession de M. Demange.

M. Demange a découvert également, dans le village de Marsal même, dans une excavation faite près de l'église, au milieu de la couche de « briquetage » une aire en terre battue aux bords légèrement relevés. L'emplacement a été protégé par l'administration municipale.

Grâce à M. A. Demange, nous avons pu réunir une série d'embases de récipients élancés et étroits en terre cuite à usage incertain, trouvés dans les déblais du briquetage de Marsal. M. Lange, instituteur, a complété cette série en y ajoutant trois spécimens à peu près intacts trouvés à Moyen-Vic. Nous espérons publier prochainement tout ce matériel dans le cadre d'une étude sur le briquetage de la Seille.

VOSGES

RAMECOURT.

M. Burg, membre de notre Société, a découvert une nécropole barbare fort intéressante. Les tombes, quoique contenant de nombreux éléments chrétiens, sont de haute époque et pourraient bien dater des premiers contacts intimes du monde romain avec les Burgondes. La céramique est un peu antérieure à celle des Thermes de Sainte-Barbe de Trèves.

M. Burg n'a pu faire fouiller qu'un petit nombre de tombes, une trentaine au total. Il a arrêté ses fouilles sur notre conseil pour les reprendre cet hiver avec l'aide de collaborateurs spécialisés.

Nous avons vu chez M. Burg le produit de ses premières fouilles. Il est suffisamment important pour mériter dès à présent une publication sommaire.

Tombe 2 : Un bassin à trois pieds en bronze, un seau à anse en bronze, deux fibules digitées, une fibule ornithomorphe, une anse en bronze ayant appartenu à un seau en bois, un grand vase en terre noire, une grande perle en ambre, une petite perle en pâte de verre bleu et une coupe en verre.

Nous représentons le bassin et le seau.

Le bassin appartient à la même catégorie qu'un objet analogue du Musée d'Epinal trouvé dans le cimetière barbare de Dogneville.

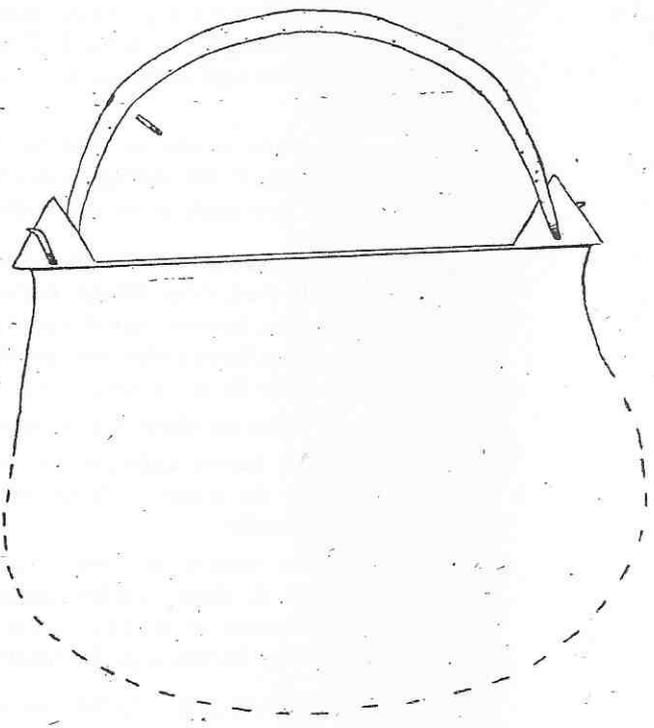
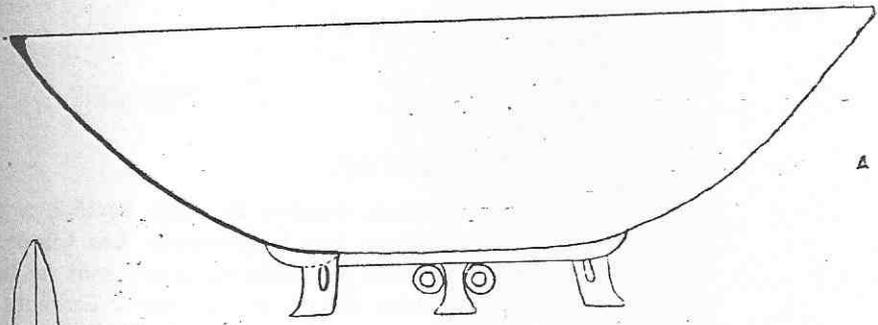
Le seau à anse est le prototype des vases en poterie ordinaire à deux oreilles percées du début du V^e siècle, dont A. Brisson et A. Loppin ont trouvé un grand nombre dans les ateliers barbares de La Saulsotte et Resson (Aube).

Tombe 2 a : Cette tombe contenait une spatha, un umbo, un angon, une grande francisque, un petit couteau, un briquet, des forces et une cuiller en bronze étamé portant à l'intérieur l'inscription PETRI-PAULI séparée par un emblème chrétien.

Nous reproduisons l'angon coupé en deux pour tenir sur notre dessin, ainsi que la cuiller. Grâce à l'intervention de M. Saint Etienne, membre de notre Société, elle sera déposée au Musée Départemental des Vosges.

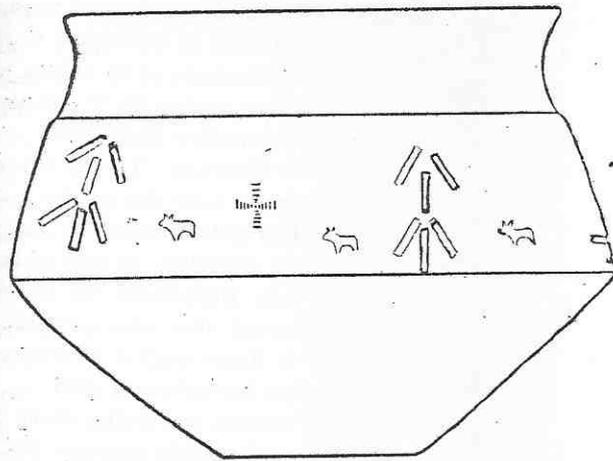
Tombe 3 : Tombe jadis détruite jusqu'aux genoux au moment de la construction de la route nationale. Aux pieds un vase à

MO

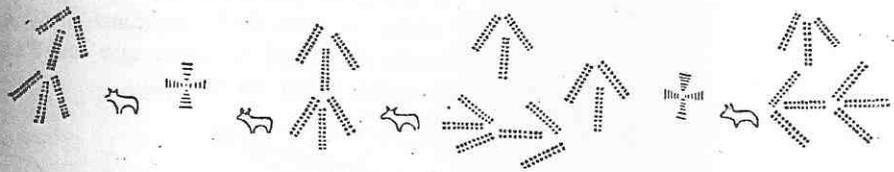


TOMBE 2^a

RAMECOURT (VOISGES)



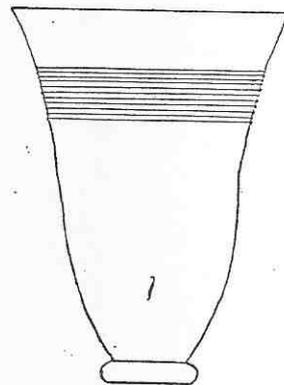
TOMBE 3.



décor estampillé (que nous reproduisons) et à l'intérieur du vase une pince à épiler. Il est inutile d'insister sur l'importance du décor de ce vase unique dans son genre.

Tombe 5 : Un verre — que nous reproduisons, — deux fibules cloisonnées, une rouelle, une boucle en bronze et cinq perles en pâte de verre.

Tombe 7 : Une lance, un umbo avec son manipule, une petite hache, fragments d'un petit vase en verre, trois petites boucles en bronze, un mors de bride en fer flanqué aux extrémités de deux anneaux en bronze. Il n'y avait ni spatha ni scramasax dans cette tombe.



TOMBE 5

Nous figurons le mors, ainsi que deux pointes de flèches qui imitent bien la pointe de certaines flèches romaines.

La présence de nombreux symboles chrétiens à côté de rites païens dans la nécropole barbare de Ramecourt, — au mobilier riche en armes et en objets permettant de la dater à la fin de la première moitié du V^e siècle, — peut faire supposer qu'il s'agit d'un cimetière burgonde.

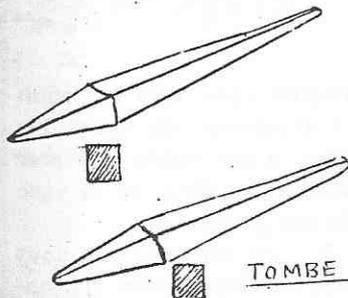
A Charnay (1) des bijoux analogues à ceux de Ramecourt voisinent avec des preuves abondantes de Christianisme.

Les Goths, convertis par leurs évêques Ulphilas et Théophile, furent chrétiens de rite arien dès le IV^e siècle.

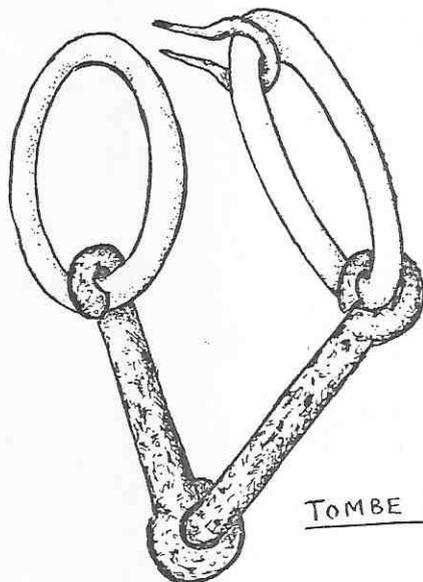
Les Burgondes se convertirent vers 433. Les Francs ne devinrent chrétiens qu'après la bataille de Tolbiac (497).

A Ramecourt il ne s'agit pas de Goths car — toute considération historique à part — les vases sont placés à la tête dans les tombes des Goths, alors que chez les Burgondes et les Francs ils sont placés presque toujours aux pieds, comme cela est le cas à Ramecourt.

Il n'y peut pas s'agir de Francs, car le mobilier — surtout les vases — date de la première moitié du V^e et contient des éléments chrétiens — alors que les Francs ne furent christianisés qu'au début du VI^e (2).



Tombe 20 : Fibule à bractéate, 2 anneaux temporaux à cupules (en bronze), deux éclats de silex, deux débris méconnaissables de tôle de bronze repoussée et un grand collier de perles d'ambre brut allongées et de perles diverses en pâte de verre ocellées.

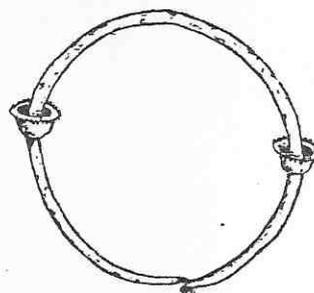


(1) BAUDOT : *Sépult. barbares, etc.*, 1860, p. 91 ss.

(2) Ph. DELAMAIN : *le cimetière d'Herpes. Soc. Arch. et Hist. de la Charente*, Angoulême, 1892. Surtout les notes du Baron de Baye, *ibid.*, p. 41.

Les anneaux temporaux imitent en grand un modèle de boucle d'oreilles bien connu du début de l'époque barbare (comparer un spécimen provenant de la nécropole barbare de Connantre (Marne), au Musée d'Épernay.

La coutume des anneaux temporaux — peu répandue dans les cimetières barbares du sol français — est bien connue des archéologues allemands (Jahresberichte du Musée de Bonn, 1935-36, p. 342 — Honnef —).



TOMBE 20

Nous reproduisons ci-dessus un des anneaux temporaux. La fibule à bractéate sera publiée dans un prochain Bulletin.

DARNEY-MARTINVELLE.

Nous avons retrouvé chez un antiquaire nancéen, après la dispersion de la collection Voinot, la plaque de grès portant une gravure zoomorphe extrêmement grossière, et qui n'est autre que la partie gravée de la « roche du lion » de Darney-Martinville. Cette gravure fut « enlevée » par feu le Docteur Voinot, dûment autorisé par les officiels (Voir « Bulletin de la Société d'Archéologie Lorraine » 1906, p. 38-41 et fig.).

Cette gravure à laquelle M. Voinot assignait un âge très reculé (bronze) semble, d'après ses analogies, plutôt franque.

Nous l'avons achetée pour l'offrir au Musée Départemental des Vosges, à Epinal.

Signalons en passant le pitoyable galvaudage des crânes barbares des nécropoles de Chaouilley et de Poussay. Dépourvus d'étiquettes ils furent « soldés » lamentablement après la mort de M. Voinot.

Fouilleurs et amateurs individualistes d'Archéologie, n'omettez pas d'étiqueter vos pièces et de léguer vos collections aux Musées régionaux...

AOUZE près Vicherey.

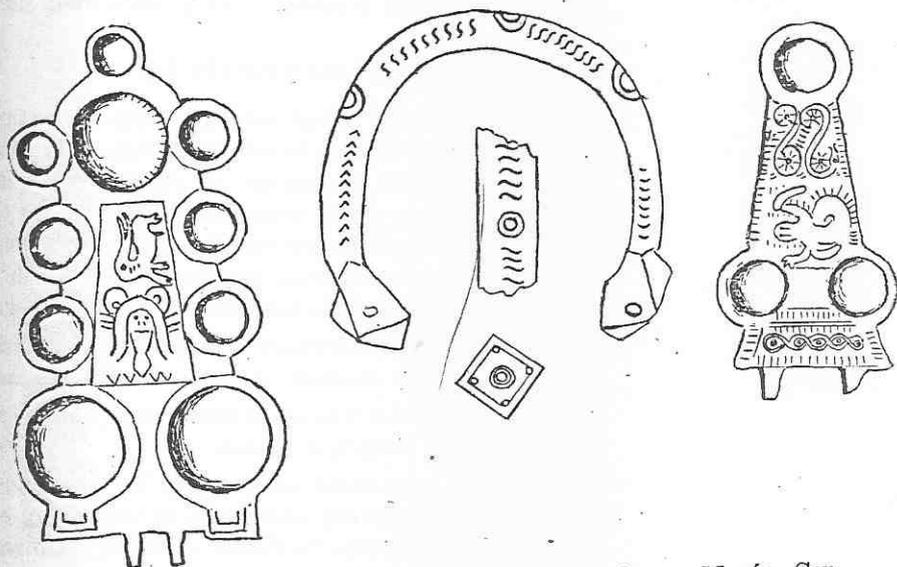
Au lieu dit « Sous Barvaux » un vase en terre cuite contenant environ 5 kgs de monnaies romaines, a été découvert dans des substructions de bâtiments romains.

4/5 des monnaies sont à l'effigie de Claude le Gothique et Galienus, le reste de Posthume, Quintillien, Victorien, Salonine, Probus, Dioclétien, Trajan Dèce, Aurélien et Marius.

Cette trouvaille nous a été signalée par notre membre M. Burg, occupé en ce moment à établir la liste complète des monnaies composant ce trésor, qu'il sera utile de publier ensuite de façon détaillée.

CRAINVILIERS.

Nous avons obtenu de M. Philippe, membre de notre Société, Conservateur du Musée Départemental des Vosges, la permission de faire figurer dans l'exposition d'art barbare organisée en juillet dernier par M. Bauer, Conservateur du Musée de

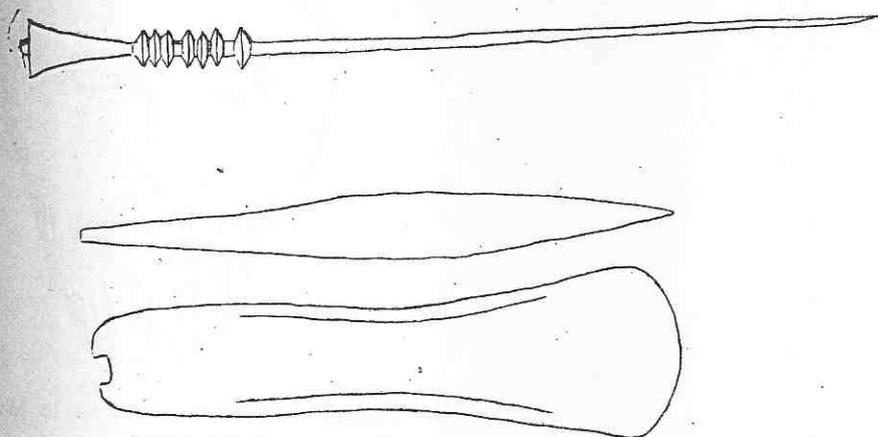


Troyes, également membre de notre Société, au Musée Cernuschi, à Paris, deux boucles de ceinture barbares à décor anthropomorphe et un bracelet en forme de serpent stylisé — que nous reproduisons ici. Les deux boucles proviennent de la nécropole de Crainvillers, la provenance du bracelet est inconnue, mais il a très probablement été trouvé dans le département des Vosges.

Une fibule annulaire très ressemblante au bracelet du Musée d'Epinal a été figurée par le Baron de Baye (*Industrie anglo-saxonne*, Paris 1889, pl. IX, fig. 1).

RAMECOURT.

M. Burg a pu sauver de la destruction une grande épingle et une hache en bronze, trouvées sur le flanc raviné d'une colline près de Ramecourt.



Quoique la hache appartienne à un type considéré comme plus ancien (bronze 2), que celui de l'épingle (bronze 3-4), la découverte des deux objets au même endroit fait penser à une sépulture.

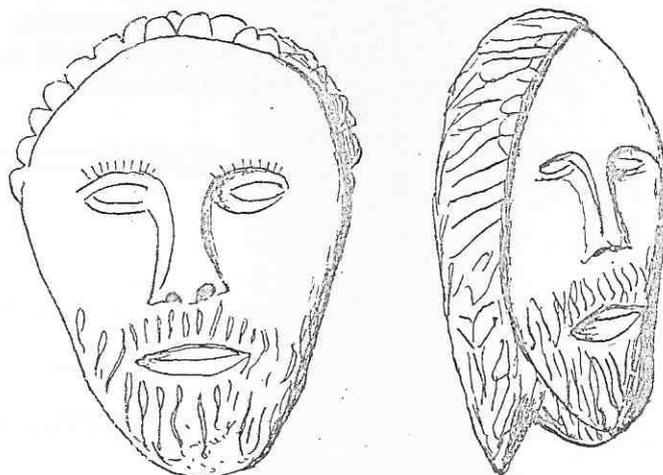
Pour la chronologie des deux pièces, voir Schaeffer. Les tumuli de la forêt de Haguenau, vol. 1.

ESCLES et LERRAIN.

Notre Société vient d'accueillir comme Membre M. l'abbé Albizer, curé de Lerrain. M. Albizer, fervent des études gallo-romaines, vient de rendre à l'archéologie vosgienne plusieurs services remarquables :

Il a recueilli chez un habitant de Lerrain une petite tête sculptée représentant un homme barbu. Nous reproduisons cette pièce, d'une facture évidemment très fruste et certainement gauloise.

On pourrait être tenté de voir dans cette sculpture quelque chose dans le genre des « têtes coupées » celtiques comme celles d'Antremont (B.-du-Rh.), ou Nages (Gard), ou celles qui figurent sur l'écusson de l'épée de Marson (Déchelette, Manuel, vol. IV, p. 1.042 ss), mais la sculpture de Lerrain a les yeux ouverts et par ses plans de fracture postérieurs elle peut aussi bien avoir appartenu à un petit monument funéraire gallo-



romain très fruste, comme le Musée d'Epinal en possède tant, provenant de Soulosse.

Comme les circonstances précises de la découverte de la petite tête de Lerrain sont inconnues (la pièce se trouvait dans la cave de la maison d'un cultivateur depuis plusieurs générations), nous considérons son origine comme trop entourée de brumes pour qu'on puisse porter à son égard un jugement positif.

M. l'abbé Albizer a trouvé sur un éperon en forêt, près d'Escles, les vestiges de ce qui semble être un sanctuaire protégé par deux levées de terre parallèles. Près de la pointe de l'éperon barré, nous avons vu les substructions de deux petits bâtiments et d'un puits; tous trois carrés. De gros fragments de corniches sculptées gisent au sol. Entre les deux levées de terre on voit la trace de plusieurs autres petits bâtiments et on y trouve de nombreux blocs sculptés en corniche ou dressés sur une ou plusieurs faces.

Ce site est d'autant plus intéressant que la célèbre nécropole gallo-romaine à stèles de Charmois-l'Orgueilleux, se trouve à proximité, confirmant le caractère sacré de l'endroit qui domine d'ailleurs deux sources voisines.

M. l'abbé Albizer a entrepris dans les environs de Lerrain un important travail de repertoriage des vestiges archéologiques dont la fouille — à quelques exceptions d'ailleurs regrettables près — n'a jamais été faite.

Nous reparlerons de ses travaux avant peu.